

MEDIAPARK BRUSSELS

Le site Mediapark est aujourd'hui privé et difficilement accessible aux habitants du quartier. La moitié sud-est du site est un lieu de grande qualité naturaliste, riche en biodiversité, présentant un boisement important à l'échelle de la commune de Schaerbeek et de la Région. Le projet d'espace public Mediapark est en mesure de répondre aux ambitions de la Ville de Bruxelles, mais s'inscrit lui dans un temps long, de 2022 à 2033, et son succès dépend de l'investissement coordonné de nombreux acteurs, tout au long de son développement. Notre projet propose d'utiliser ce temps long comme un atout pour développer Mediapark par étape, en fonction de l'évolution du site. Il s'agit d'en préserver les qualités existantes, tout en le rendant accessible au plus grand nombre, et ceci bien avant la fin des différents chantiers.

Notre vision à long terme s'inspire des vallées de parcs bruxellois, tout en portant la plus grande attention à préserver le patrimoine naturel du site et à offrir des usages tout le long du processus de transformation du quartier.

Dans ce temps de développement long, les priorités de notre projet seront les suivantes :

- 1/ rendre progressivement accessibles aux habitants et aux visiteurs les espaces verts et le boisement existant
- 2/ réserver des zones refuges pour les espèces protégées déjà présentes sur le site
- 3/ dépolluer les sols et renouveler le boisement progressivement pour éviter la table rase
- 4/ relier au fil du temps les espaces du parc par une strate arborée, un système viaire et une programmation cohérente



PHASE INITIALE ET DÉBUT DU CHANTIER CONNECTER LE SITE À LA VILLE

USAGE & ACCESSIBILITÉ

Donner accès à certaines parties du site pendant toute la durée du chantier

PROCESSUS PARTICIPATIF

Impliquer les habitants et les visiteurs dans la définition du site

DURABILITÉ

Intervention minimale sur l'existant et dépollution progressive des sols

BIODIVERSITÉ

Préserver des zones de quiétude fonctionnelle pour la biodiversité

GESTION DE L'EAU

Valoriser les espaces verts existants pour maximiser la perméabilité

CONFORT CLIMATIQUE

Conserver les arbres existants pour préserver l'îlot de fraîcheur

SCÉNOGRAPHIE LUMINEUSE

Mettre en valeur le site à toute heure en préservant une trame noire

STRATÉGIE POUR UN PROJET SUR LE TEMPS LONG



PHASE FINALE DU PARC DES MÉDIAS AU BOIS DE SCHAERBEEK

USAGE & ACCESSIBILITÉ

Un parc pour la ville : connecter le site d'ouest en est

PROCESSUS PARTICIPATIF

Engager le public sur le site et ses alentours dans un temps long

DURABILITÉ

Renforcer la continuité paysagère de la lisière, du parc au bois

BIODIVERSITÉ

Un refuge aux habitats diversifiés : boisement, lisières et zones humides

GESTION DE L'EAU

Relier les zones humides et les noues créées le long de la lisière

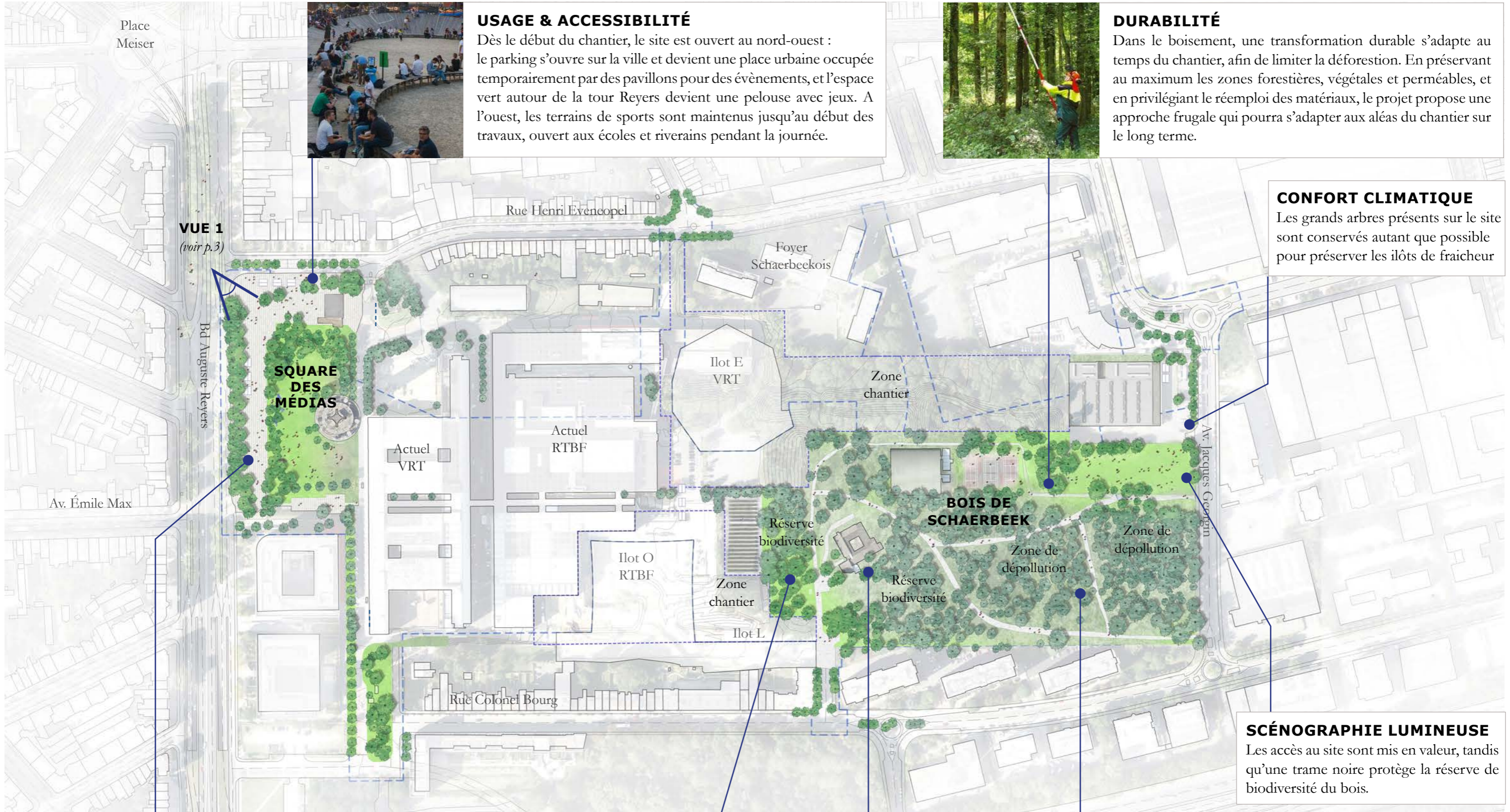
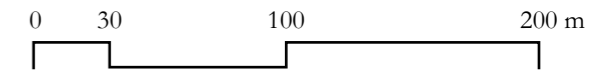
CONFORT CLIMATIQUE

Densifier la végétation du site et réduire les surfaces minérales

SCÉNOGRAPHIE LUMINEUSE

S'adapter aux usages du parc et pérenniser la trame noire du bois

MDP - MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE
ARCADIS / CITYTOOLS / AGENCE ON
E-BIOM / TRANSSOLAR / ROTOR / VANWETTER



USAGE & ACCESSIBILITÉ

Dès le début du chantier, le site est ouvert au nord-ouest : le parking s'ouvre sur la ville et devient une place urbaine occupée temporairement par des pavillons pour des événements, et l'espace vert autour de la tour Reyers devient une pelouse avec jeux. A l'ouest, les terrains de sports sont maintenus jusqu'au début des travaux, ouvert aux écoles et riverains pendant la journée.



DURABILITÉ

Dans le boisement, une transformation durable s'adapte au temps du chantier, afin de limiter la déforestation. En préservant au maximum les zones forestières, végétales et perméables, et en privilégiant le réemploi des matériaux, le projet propose une approche frugale qui pourra s'adapter aux aléas du chantier sur le long terme.

CONFORT CLIMATIQUE

Les grands arbres présents sur le site sont conservés autant que possible pour préserver les îlots de fraîcheur

SCÉNOGRAPHIE LUMINEUSE

Les accès au site sont mis en valeur, tandis qu'une trame noire protège la réserve de biodiversité du bois.



PROCESSUS PARTICIPATIF

Le Square des Médias accueille des associations locales pour des animations saisonnières, ou des commerçants du quartier pour des marchés temporaires. Le Bois de Schaerbeek implique des associations locales dans l'entretien et la plantation de nouveaux boisements, ou reçoit des écoles du quartier pour étudier l'environnement.

GESTION DE L'EAU

L'équilibre entre zones perméables et imperméables est maintenu tout au long du projet pour éviter les rejets à l'égout, avec un principe de gestion à la parcelle.



BIODIVERSITÉ

Au fil des études préliminaires, puis pendant le temps du chantier, certaines zones du boisement sont dépolluées (par phytostabilisation, ou déblais/remblais) puis replantée avec une palette végétale diversifiée, pour maintenir la faune d'intérêt présente sur le site. D'autres zones sont délimitées et préservées pour servir de zones de quiétude pour la biodiversité.

PHASE 1 ET DÉBUT DU CHANTIER

VUE 1 / 2023 / CONNECTER LE SITE À LA VILLE

USAGE ET ACCESSIBILITÉ

Donner accès aux espaces verts existants, avec des jeux d'enfants et une pelouse ouverte multi-fonctionnelle

CONFORT CLIMATIQUE

Conservation des arbres qui entourent la tour Reyers pour préserver l'îlot de fraîcheur

BIODIVERSITÉ

Conservation des arbres matures afin de préserver les ressources alimentaires, abris et cavités utiles à la faune



SCÉNOGRAPHIE LUMINEUSE

Proposer des expérimentations lumineuses en lien avec des usages éphémères

DURABILITÉ

Conservation de cet espace minéral avant sa transformation, et réemploi ponctuel de matériaux : ici la brique de rue

PROCESSUS PARTICIPATIF

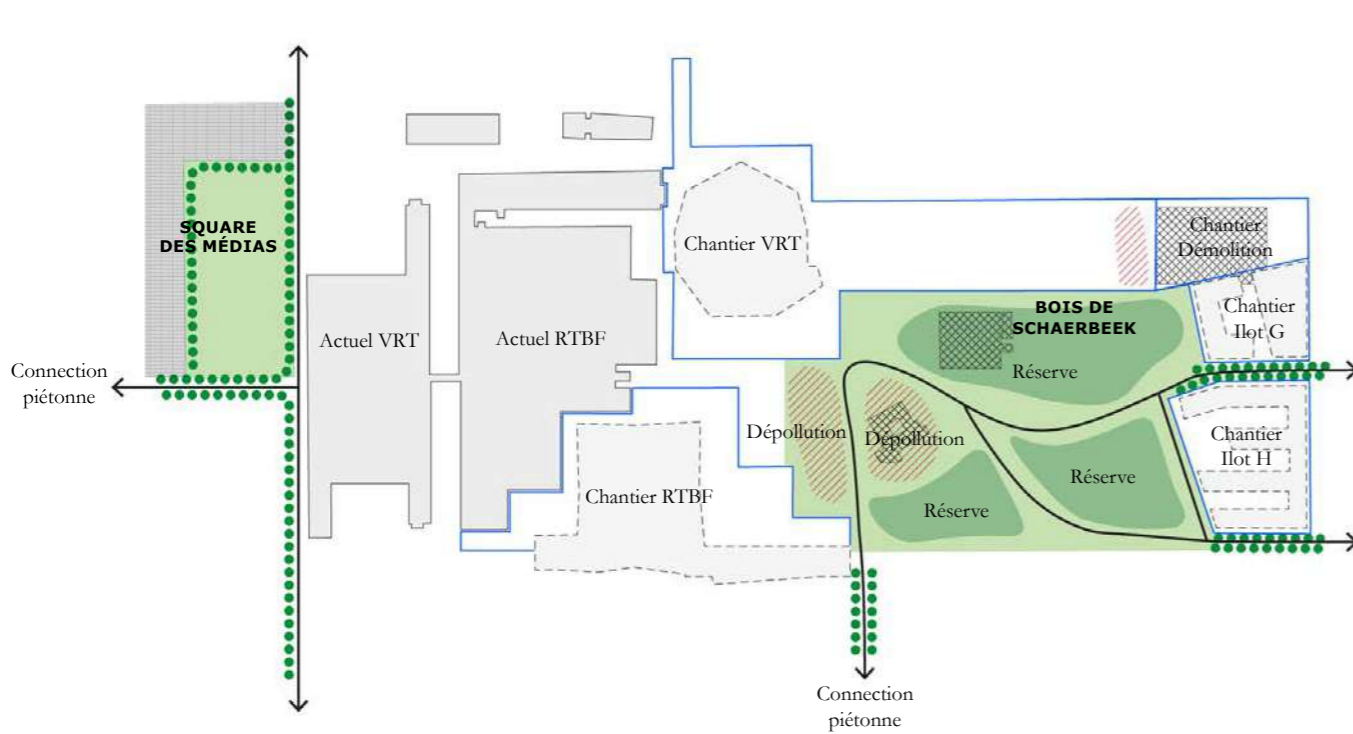
Impliquer les visiteurs dans l'évolution du site, par des événements temporaires : marchés de saison, événements culturels, etc.

USAGE & ACCESSIBILITÉ

Donner accès au Square des Médias pendant le temps du chantier par une connection nouvelle avec le Bd Reyers

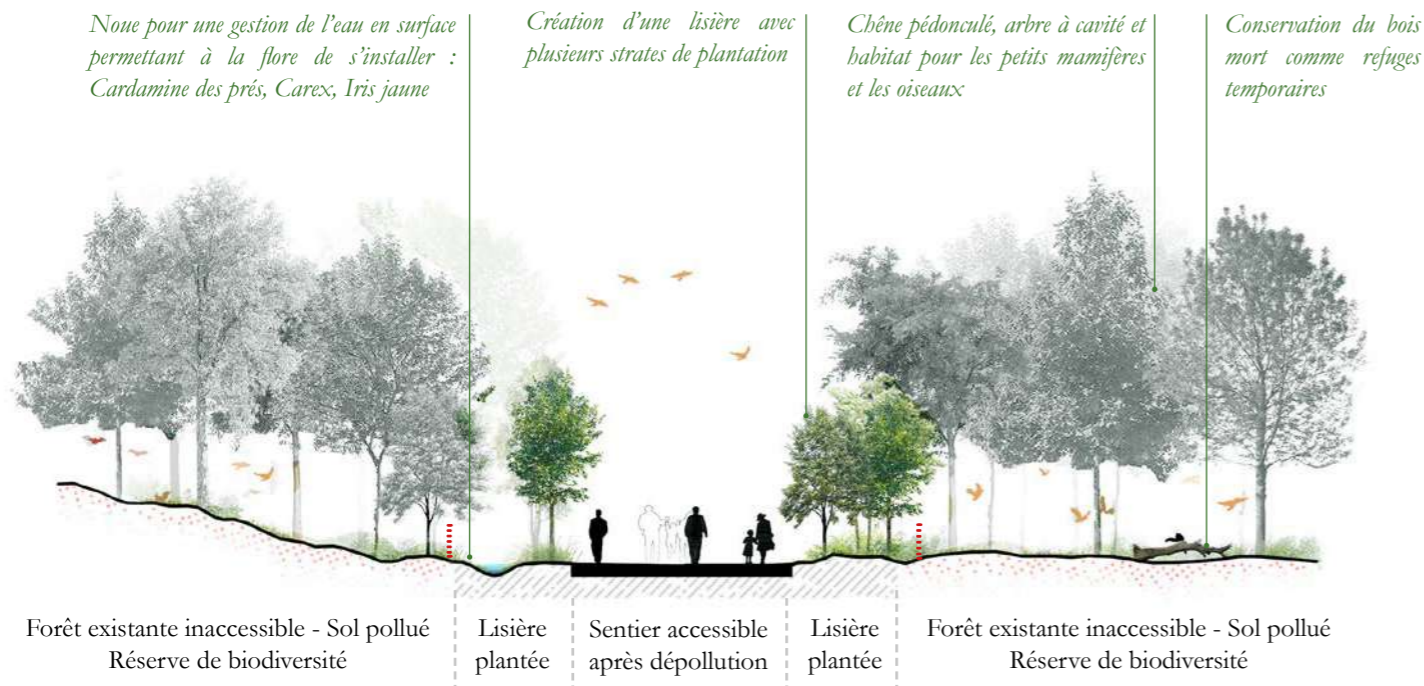
PHASE 2 2026 / DÉVELOPPEMENT DU SQUARE DES MÉDIAS

Le square des médias connecte à la place Meiser et ouvre l'entrée du site côté Reyers. Pendant la construction des îlots à l'est côté Georgin, le bois est traversé de sentiers forestiers qui parcourent des zones en cours de dépollution.



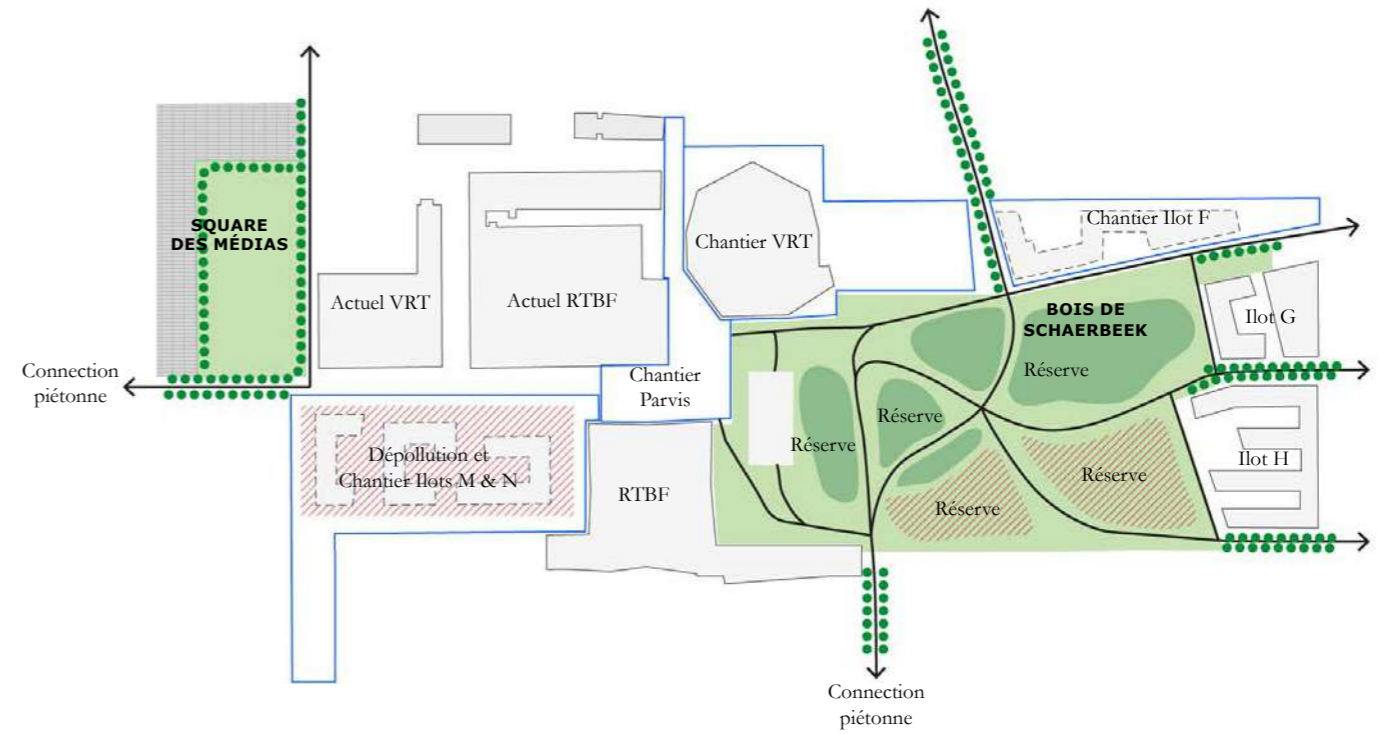
PLANTER LA LISIÈRE ET CONTINUER LA DÉPOLLUTION DU BOISEMENT

Les premiers chemins sont défrichés afin de donner accès au boisement. Leurs lisières sont plantées d'une palette diverse aux différentes strates, afin de créer différents milieux qui seront des refuges particulièrement favorables à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Certaines zones qui ne seront pas dépolluées à court terme deviennent des réserves non-accessibles au public, dans lesquelles seuls les animaux peuvent circuler.



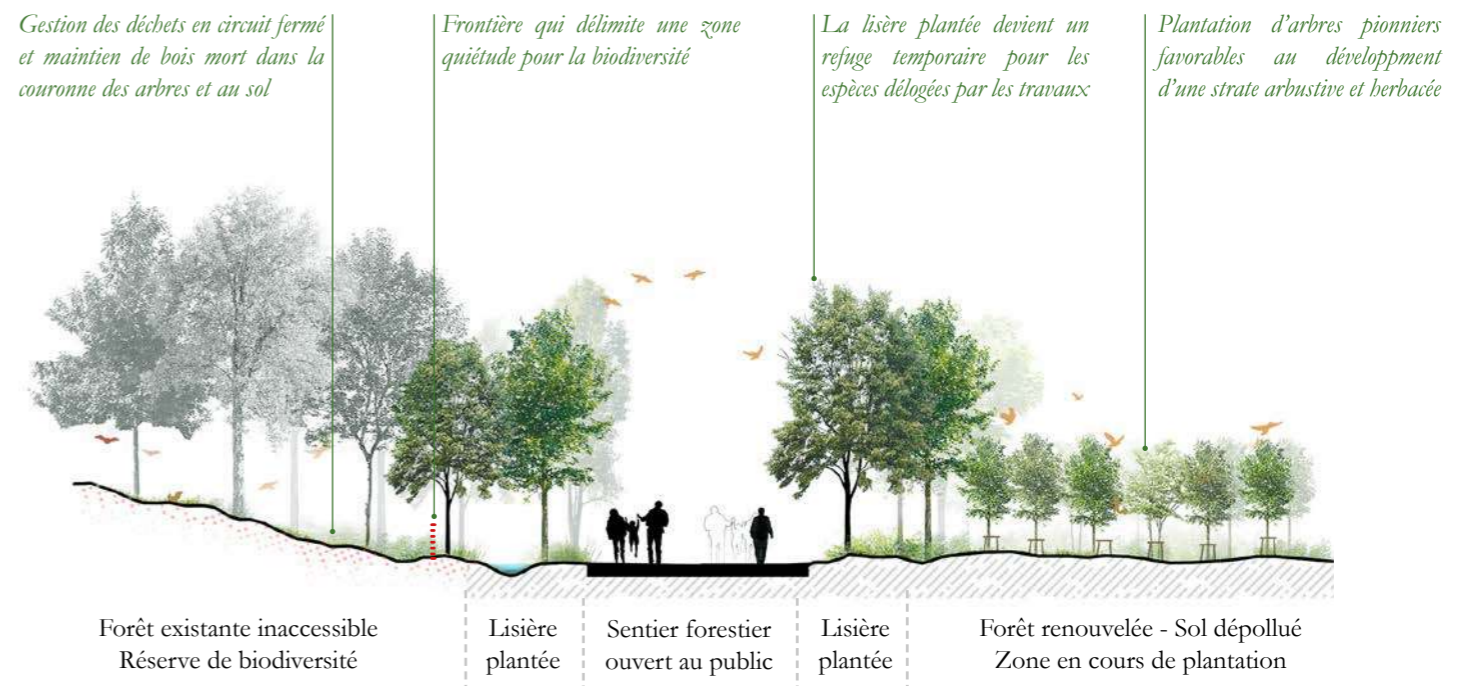
PHASE 3 2027 / SQUARE DES MÉDIAS ET OCCUPATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS

L'occupation temporaire côté Reyers se poursuit. L'occupation temporaire coté Georgin se réduit en simples cheminements, afin de laisser place aux chantiers de l'îlot F. De nouveaux cheminements sont défrichés dans les boisements, en cours de replantation après leur dépollution.



DÉBUT DE LA REPLANTATION ET MAINTIEN DES ZONES DE RÉSERVES

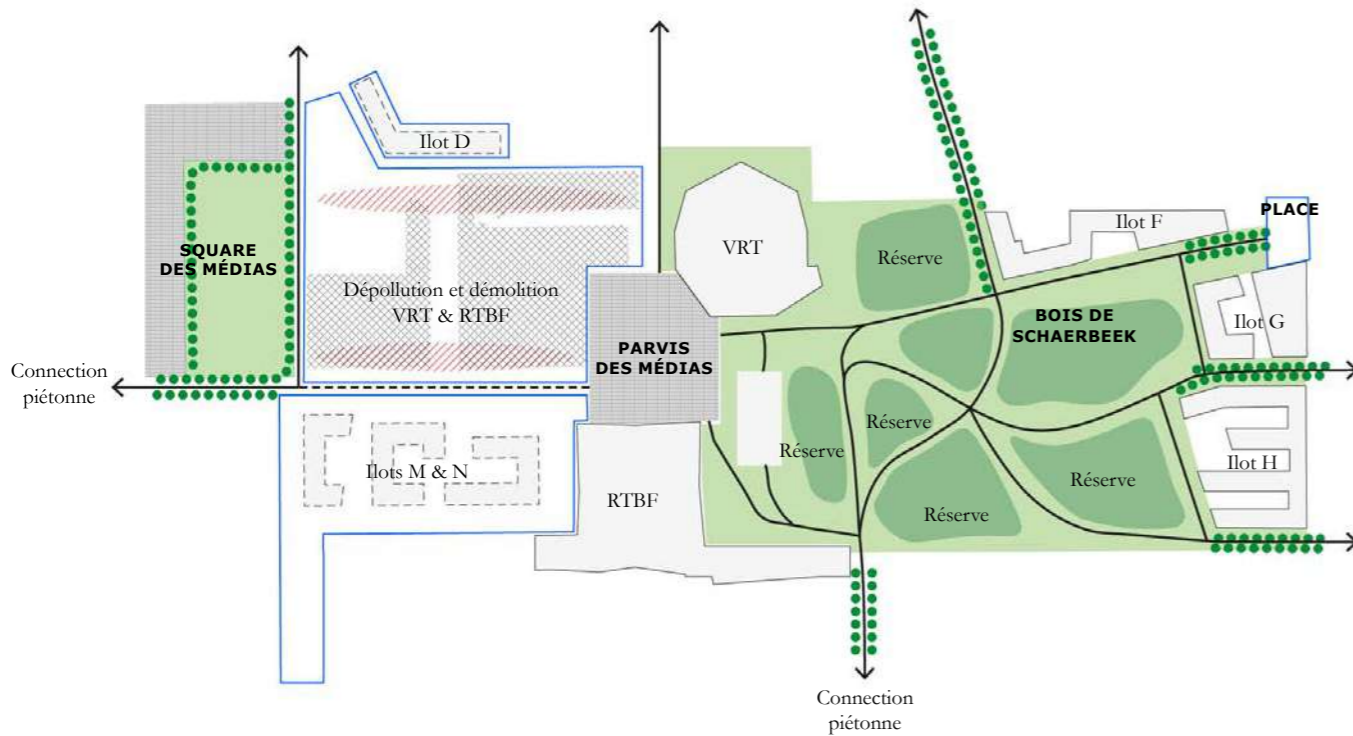
La lisière le long des sentiers a poussé ce qui maintient une présence du végétal pendant les travaux. L'aménagement des parcs par Bruxelles Environnement est lancé, en commençant par le parc adjacent au nouveau bâtiment VRT. Certaines zones boisées servent de réserve pour la biodiversité en attendant leur aménagement en espace public.



PHASE 4

2028 / LE PARVIS DES MÉDIAS RELIE LES BATIMENTS DE LA RTBF ET DE LA VRT

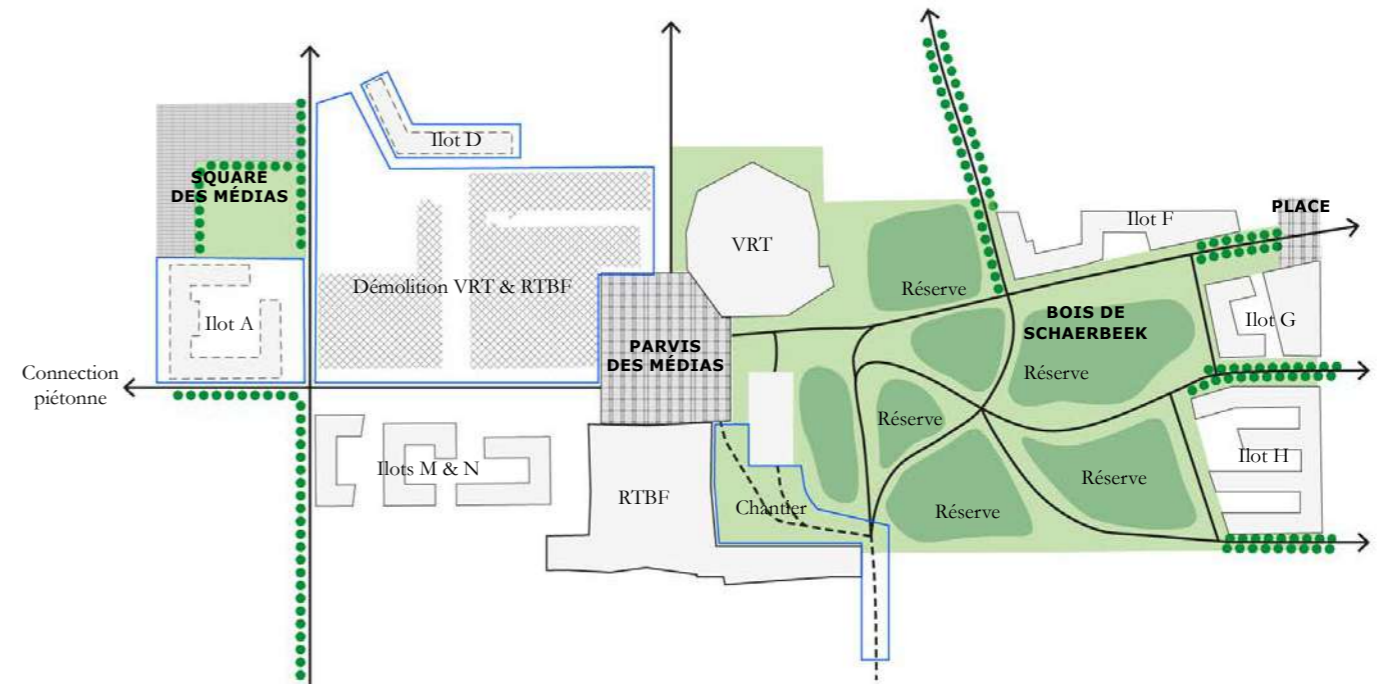
L'occupation temporaire côté Reyers se poursuit. Le Parvis des Médias assure maintenant la liaison entre la VRT et la RTBF et permet d'activer le site en devenir, tout en renforçant la connection nord-sud vers la ville.



PHASE 5

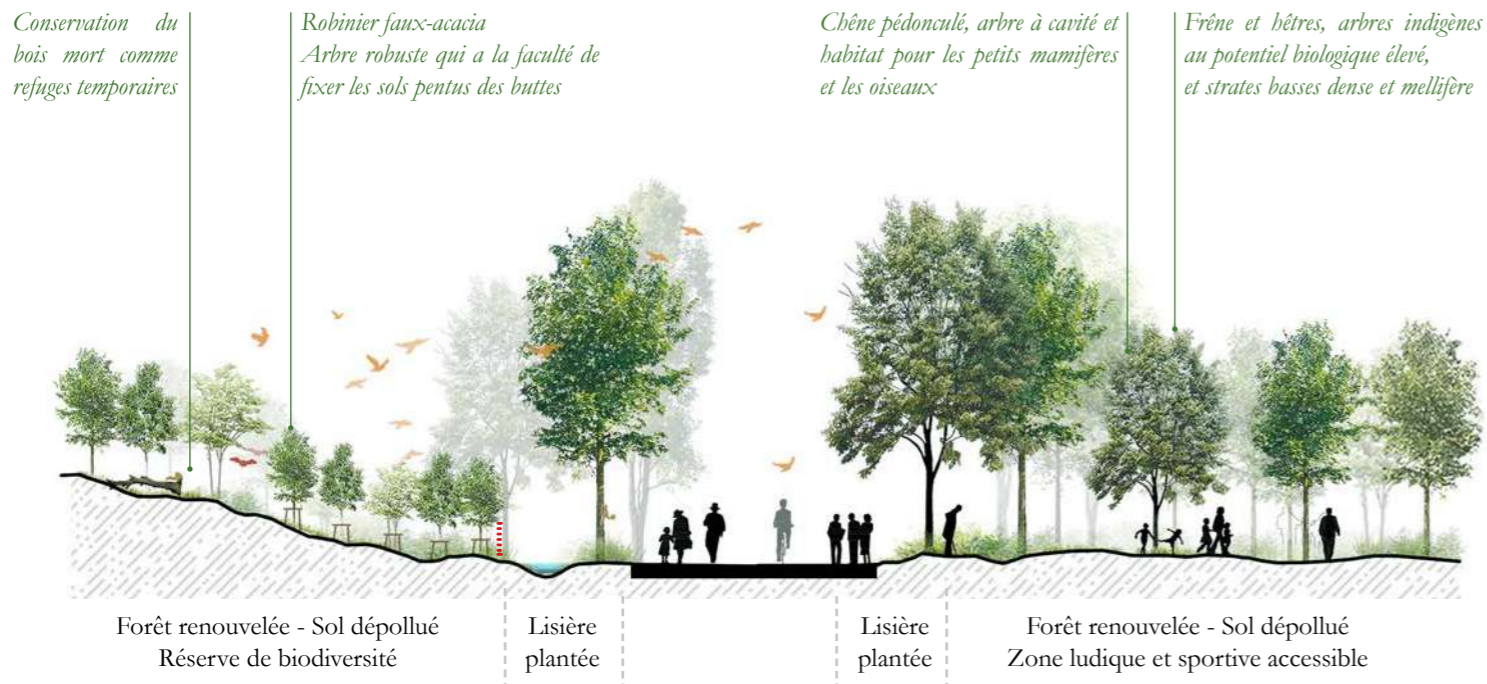
2029 / DÉMOLITION DES BÂTIMENTS EXISTANTS, ACCÈS AU BOIS

L'occupation temporaire côté Reyers se poursuit sur sa partie nord, pendant la construction de l'îlot A. La démolition des bâtiments actuels VRT et RTBF se poursuit, le parc autour de l'Enclos des Fusillés est en cours d'aménagement, tandis que le reste du bois est accessible.



AMÉNAGEMENT DES PARCS PUBLICS & MAINTIEN DE ZONES DE RÉSERVES

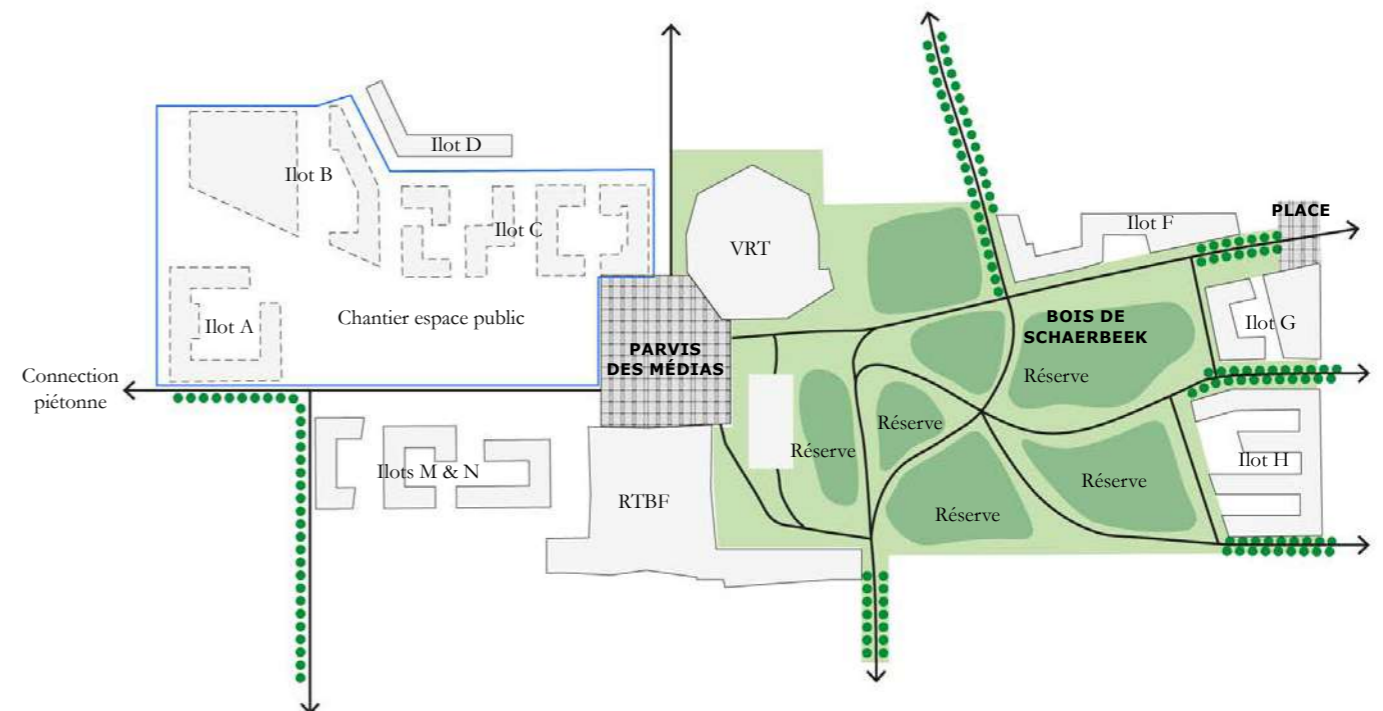
Après avoir aménagé le parc au droit de la VRT, Bruxelles Environnement lance le chantier de celui dans le cadre sud-est. Le maintien des boisements et les variétés de strates jusqu'ici préservés ou développés sert de base aux discussions avec Bruxelles Environnement pour concevoir un parc au juste point d'équilibre entre ouverture au public et protection de la biodiversité.



PHASE 6

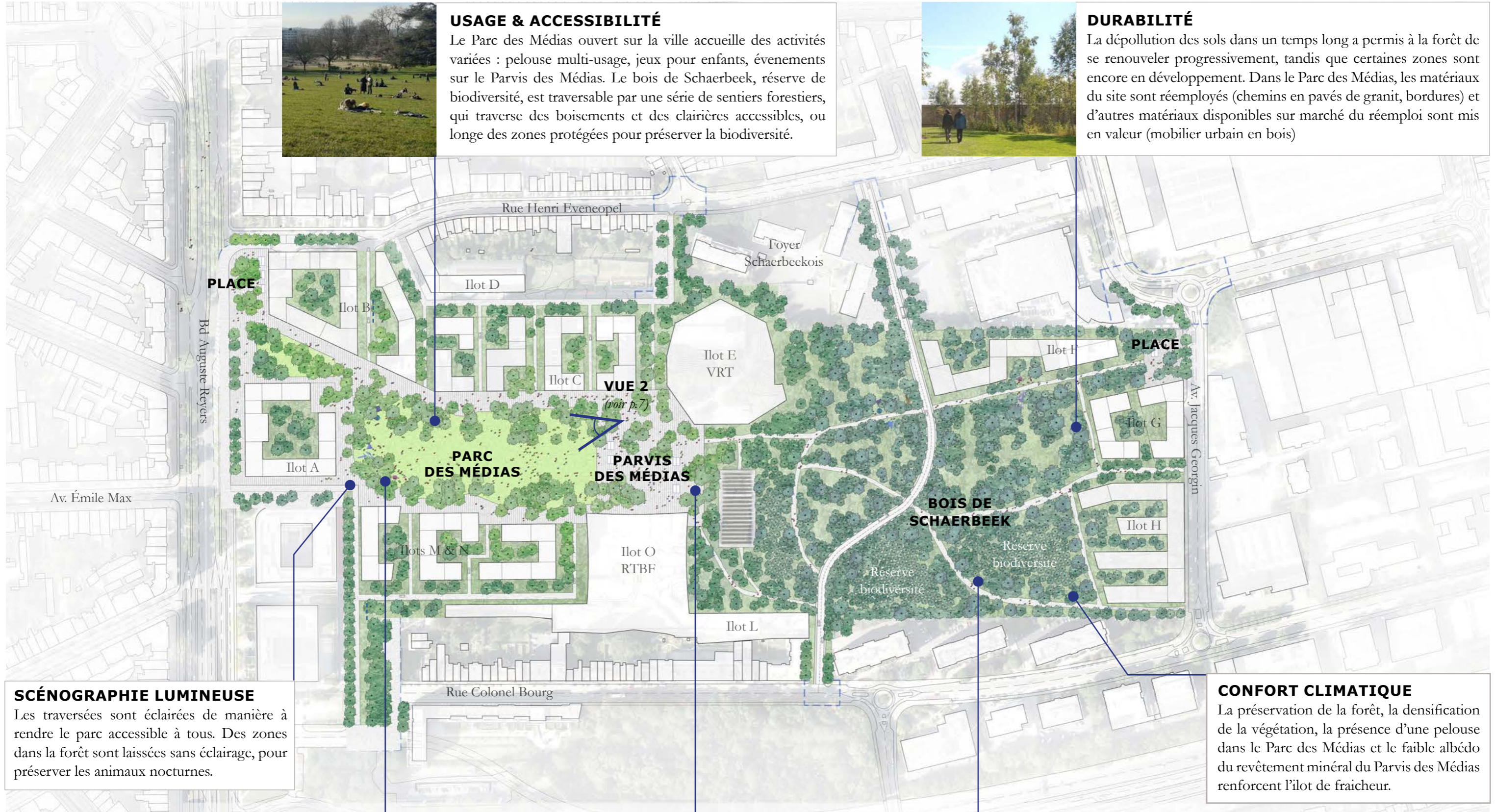
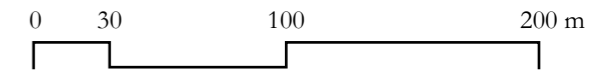
2030 / PENDANT LE CHANTIER DU PARC, LE PARVIS RELIE LA VILLE AU BOIS

Pendant l'aménagement des espaces publics de la partie ouest, le Parvis des Médias articule l'accès à la partie est du site qui reste complètement accessible et offre au visiteur des sentiers forestiers traversant une grande zone boisée, refuge pour la faune et la flore.



PHASE 7 ET FIN DU CHANTIER

2033 / DU PARC DES MÉDIAS AU BOIS DE SCHAERBEEK



USAGE & ACCESSIBILITÉ

Le Parc des Médias ouvert sur la ville accueille des activités variées : pelouse multi-usage, jeux pour enfants, événements sur le Parvis des Médias. Le bois de Schaerbeek, réserve de biodiversité, est traversable par une série de sentiers forestiers, qui traverse des boisements et des clairières accessibles, ou longe des zones protégées pour préserver la biodiversité.



DURABILITÉ

La dépollution des sols dans un temps long a permis à la forêt de se renouveler progressivement, tandis que certaines zones sont encore en développement. Dans le Parc des Médias, les matériaux du site sont réemployés (chemins en pavés de granit, bordures) et d'autres matériaux disponibles sur marché du réemploi sont mis en valeur (mobiliers urbains en bois).

SCÉNOGRAPHIE LUMINEUSE

Les traversées sont éclairées de manière à rendre le parc accessible à tous. Des zones dans la forêt sont laissées sans éclairage, pour préserver les animaux nocturnes.

CONFORT CLIMATIQUE

La préservation de la forêt, la densification de la végétation, la présence d'une pelouse dans le Parc des Médias et le faible albédo du revêtement minéral du Parvis des Médias renforcent l'îlot de fraîcheur.



GESTION DE L'EAU

Dans le parc, la lisière sert de noue pour une gestion de l'eau durable et visible. Les chemins du bois sont bordés de plantations qui permettent la présence de zones humides récoltant les eaux de pluie.



PROGRAMMATION

Le Parvis des Médias est investi par des événements artistiques en lien avec la VRT et la RTBF. Le Bois de Schaerbeek reçoit des associations pour l'entretien et la protection des nouvelles réserves de biodiversité. Les écoles du quartier sont accueillies pour des classes de nature afin de sensibiliser le jeune public.



BIODIVERSITÉ

Le boisement est devenu un réservoir de biodiversité. Les espèces présentes ont été maintenues (lérot, pic noir, pipistrelle...) et la diversification des habitats a renforcé le potentiel d'accueil du site. Des lisières stratifiées longent les boisements jusqu'au Parc des Médias, créant un maillage écologique au sein du site, et servent de transition entre différents habitats abritant une biodiversité riche.

PHASE 7 ET FIN DU CHANTIER

VUE 2 / 2033 / LE PARC DES MÉDIAS OUVERT SUR LA VILLE

USAGE & ACCESSIBILITÉ

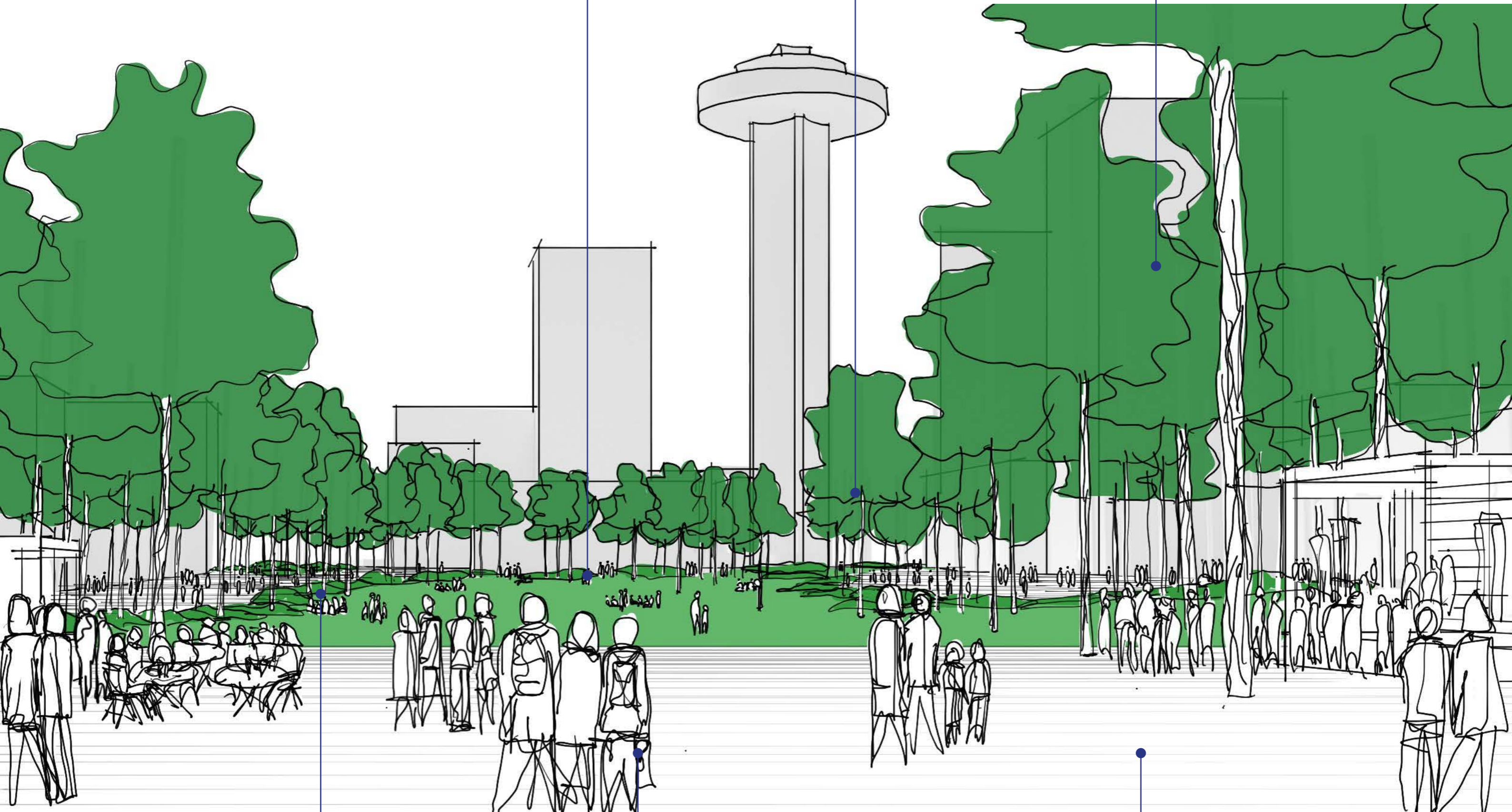
Le Parc des Médias ouvert sur la ville accueille des activités variées : pelouse multifonctionnelle, jeux pour enfants, espaces de détente.

BIODIVERSITÉ

La lisière qui longent le Parc des médias connecte aux habitats présents dans le boisement, abritant des espèces diverses : le lérot, le corbeaux freux, etc.

CONFORT CLIMATIQUE

Le Parc des Médias, végétalisé et planté d'arbres de hautes tiges dans un revêtement minéral à faible albédo crée un espace thermiquement agréable pour les usagers



GESTION DE L'EAU

Des noues récolte l'eau sous la lisière arborée, pour une gestion de l'eau durable et visible.

SCÉNOGRAPHIE LUMINEUSE

Créer des continuité et des gradations lumineuses entre le Parvis des Médias et le parc

PROCESSUS PARTICIPATIF

Le Parvis des Médias est investie par des évènements artistiques en lien avec la VRT et la RTBF. Des pavillons temporaires abritent des marchés saisonniers, le Parvis peut-être investi par des associations du quartier pour des évènements ponctuels.

DURABILITÉ

Des matériaux du site sont réemployés (chemins en pavés de granit, bordures) et d'autres matériaux disponibles sur le marché du réemploi sont mis en valeur (mobilier urbain en bois)

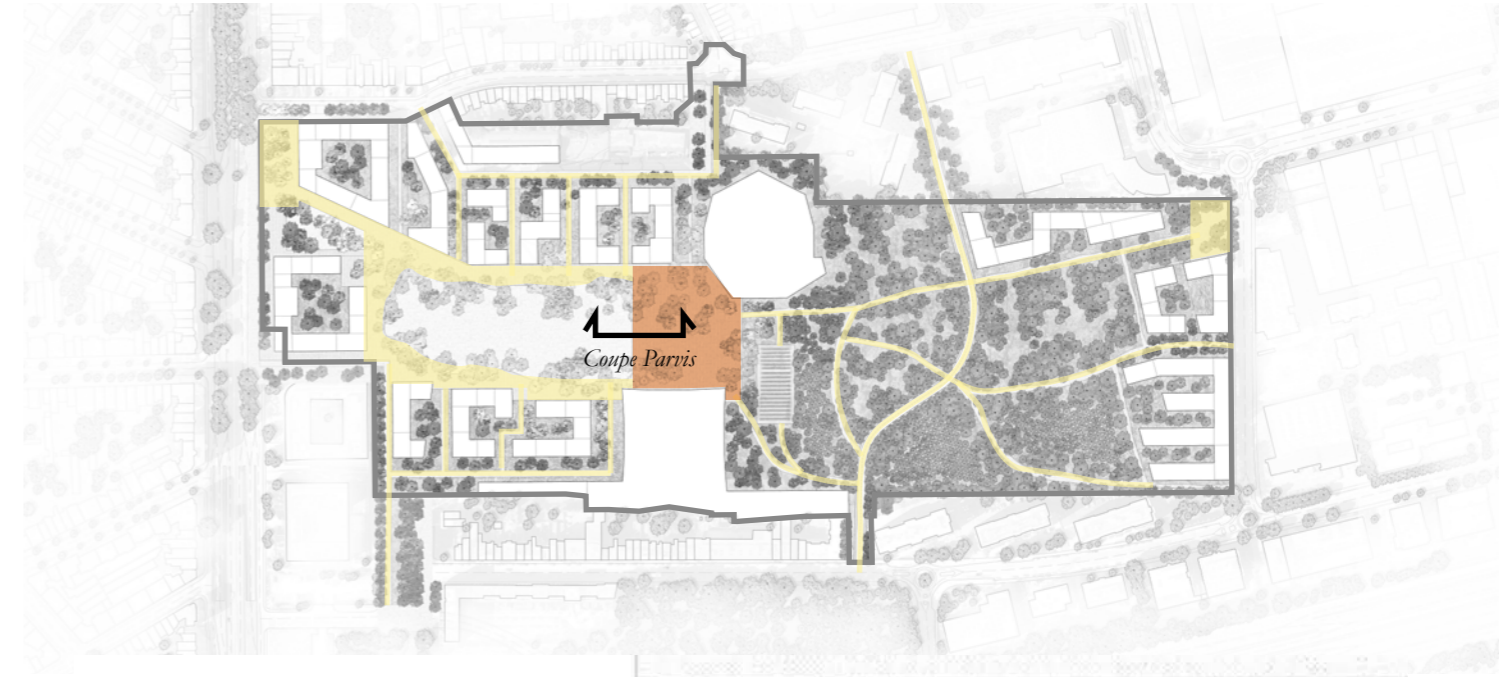
LE PARC DES MÉDIAS

UNE CLAIRIÈRE NATURALISTE OUVERTE VERS LE BOIS



LE PARVIS DES MÉDIAS

UNE PLACE URBAINE PIVOT DES CHEMINEMENTS DU SITE



La clairière centrale en léger contrebas du parvis, est un lieu à la fois ouvert et protégé de la ville par la canopée des arbres en lisière.

Sous la canopée des arbres de hautes tiges, des espaces ludiques et sportifs accueillent un public varié

La lisière qui borde la clairière centrale crée un corridor de biodiversité relié au boisement à l'est



Clairière centrale
Pelouse accueillant des usages divers

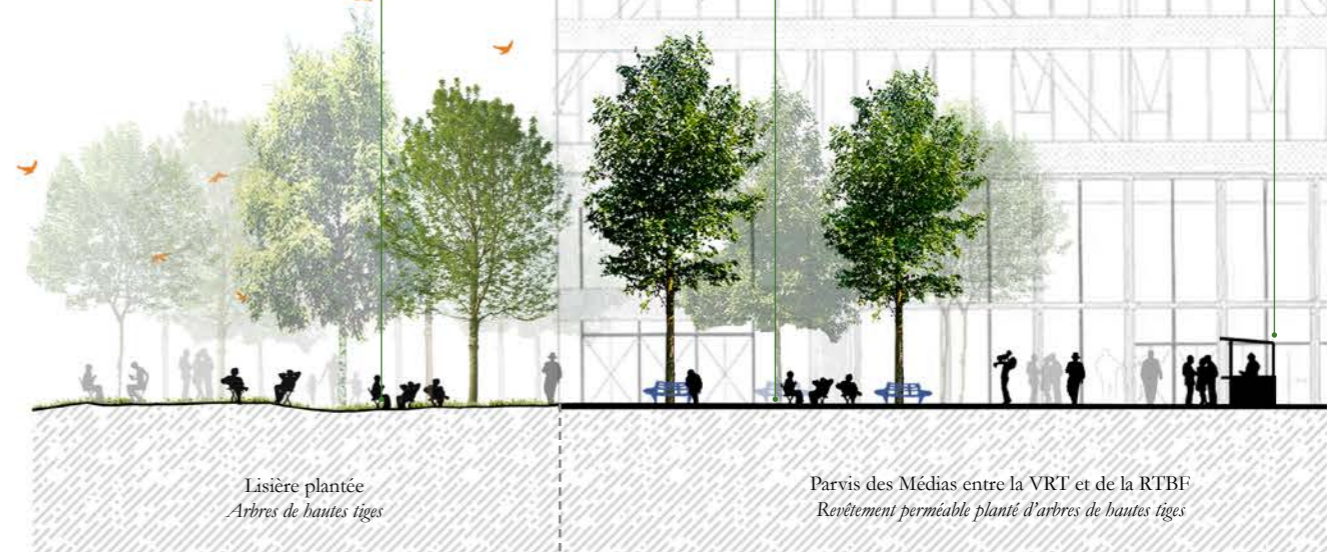
Lisière plantée
Arbres de hautes tiges

Allées plantées / quais du parc
Revêtement perméable

Sous les arbres, des mobiliers fixes ou mobiles s'adaptent aux événements saisonniers

Un revêtement perméable en matériau de réemploi facilite l'infiltration des eaux de pluie dans le sol

Un Parvis large et dégagé permet des usages qui varient en fonctions des besoins: événements culturels, concerts, marchés, etc.



Lisière plantée
Arbres de hautes tiges

Parvis des Médias entre la VRT et de la RTBF
Revêtement perméable planté d'arbres de hautes tiges

PARC EN CLAIRIÈRE Parc de Woluwe Bruxelles



LISIÈRE HABITÉE Parc Floral Paris



SQUARE ET PLACES Pl de l'Académie Belval (ref. MDP)



PARVIS Drai Echelen Luxembourg (ref. MDP)



SCÉNOGRAPHIE ET COHÉRENCE LUMINEUSE

PARVIS CONNECTEURS DU PARC

Eclairage de moyenne hauteur, non uniforme avec variation d'intensité

GRANDES TRAVERSES LUMINEUSES

Eclairage de faible hauteur, uniforme avec abaissement d'intensité en coeur de nuit

SENTE LUMINEUSE

Eclairage de faible hauteur et d'intensité modérée, avec abaissement d'intensité en coeur de nuit

PRÉCONISATIONS POUR LES ILOTS PRIVÉS

- a) Façades majeures : Eclairage intense en pied de façade
- b) Linéaires principaux : Cohérence de l'éclairage des halls de logements et commerces : concordance des teintes et modération des niveaux d'éclairement
- c) et d) Coeurs d'îlots et Venelles : Inclusion dans la trame noire : modération des niveaux d'éclairement et mise sous détection

VOIE BUS

Eclairage de moyenne hauteur, mis sous détection après la fin de service

VUE PRÉSERVÉE DANS L'AXE DE LA CLAIRIÈRE

Eclairage présent en périphérie, abaissement de puissance en coeur de nuit

PARVIS FESTIF

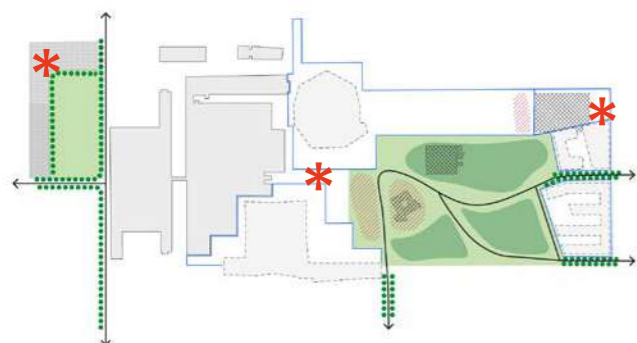
Eclairage de grande hauteur et non uniforme, à puissance modulable

CHEMINEMENTS SECONDAIRES

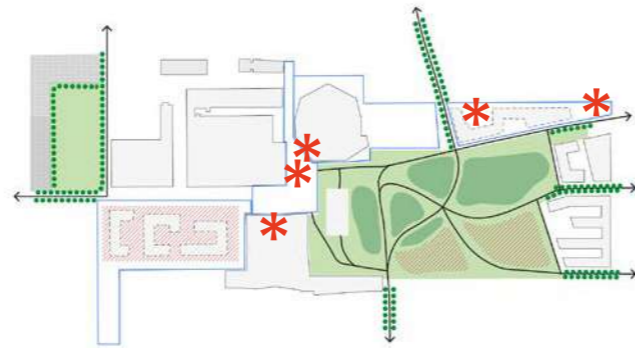
Eclairage de faible hauteur, températures chaudes et mis sous détection en coeur de nuit

8 Parc non éclairé

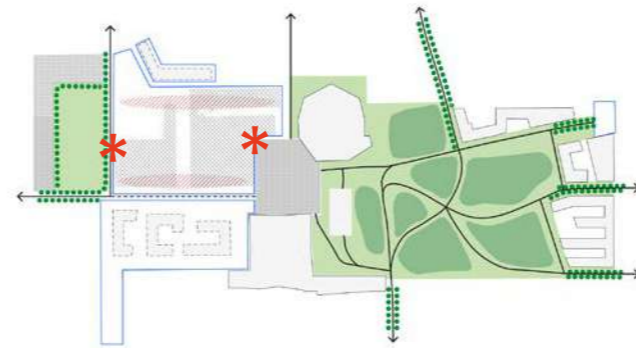
Phase 1 : Préfiguration des parvis



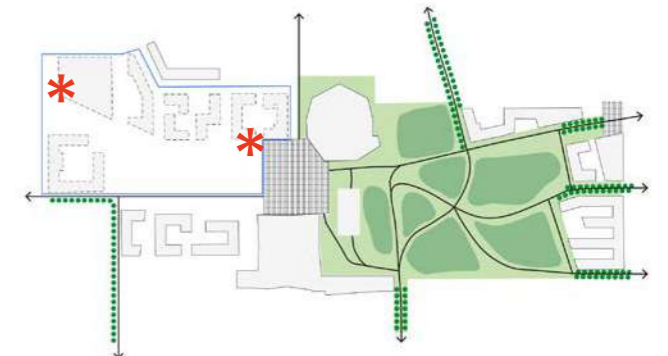
Phase 2 : Activation des chantiers de construction + parvis



Phase 3 & 4 : Activation des chantiers de démolition



Phase 5 & 6 : Activation des chantiers de construction



SCÉNOGRAPHIE ET COHÉRENCE LUMINEUSE



Parvis et Grandes Traverses : éclairages modulables et flux maîtrisés, éclairage signal

LA COHÉRENCE LUMIÈRE DU PARC DES MÉDIAS ET DU BOIS DE SCHAEERBEEK

Afin d'ouvrir le site à tous les riverains et aux habitants de la Région et répondre aux attentes sur le plan des usages et du renouvellement de l'image, nous identifions 5 enjeux nocturnes majeurs :

1/ FAIRE DU PARC UN SUPPORT POUR LES DÉPLACEMENTS NOCTURNES DOUX ET SOUTENIR LA STRATÉGIE PAYSAGÈRE

- User de l'éclairage comme d'une **signalétique intuitive** pour indiquer les porosités vers l'intérieur du parc, sur les parvis et aux grandes intersections
- Créer **des continuités et des gradations lumineuses** entre les parvis et l'intérieur du parc, pour améliorer la visibilité des usagers les plus fragiles et sécuriser leurs mouvements
- Créer des **repères nocturnes** au cœur du parc pour jalonner les parcours
- Assurer un **confort visuel et des vues lointaines** (pas d'éblouissement pour se repérer) vers les nouvelles constructions et la Tour Reyers pour se repérer
- Traiter la **verticalité des supports** et leur matérialité en cohérence avec l'esprit de l'aménagement proposé (mobilier et revêtements de sol)

2/ VALORISER LE SITE ET RÉPONDRE AUX USAGES : UNE ANIMATION NOCTURNE SUIVANT LES SAISONS

- Mettre en place des intensités et des vélums lumineux en rapport avec les **usages nocturnes réels** : modération générale des niveaux d'éclairages et flux lumineux à la géométrie adaptée
- Traiter **les seuils vers l'intérieur du parc** afin que les usagers puissent s'y retrouver
- Installer des **ambiances lumineuses spécifiques** et ludiques sur les équipements majeurs du Parvis
- **Programmer les intensités et les ambiances lumineuses** afin d'autoriser les usages ludiques et festifs **jusqu'à une certaine heure de la nuit** et de renouveler l'image nocturne globale du parc au cours de la nuit et des saisons
- Profiter des supports de l'éclairage pour la **mutualisation des services** et la compacité des aménagements : signalétique du parc, mobilier, vidéosurveillance, clôture sdes terrains de sport le cas échéant



Eclairage très modéré sous détection à l'est du parc (sente et cheminements secondaires)

3 / PRÉSERVER LE SITE DES NUISANCES LUMINEUSES ET INSCRIRE L'ÉCLAIRAGE DANS UNE DÉMARCHE DURABLE

- Installer une **trame noire et une trame grise** : stratégie consistant à préserver des poches de tout éclairage et réduire sur l'ensemble du site dès que possible les intensités du début de nuit, tout en maintenant un niveau de veille
- Proposer **des températures de couleurs et des spectres lumineux** en fonction des espèces photosensibles à protéger
- Préserver les étages bas des immeubles de logement, par un choix de **photométrie évitant la lumière intrusive**
- Sur les cheminements secondaires : la **détection de présence** pourra être généralisée afin de ne pas éclairer en continu
- S'assurer de la **durabilité des sources lumineuses** et réduire l'empreinte écologique des matériaux employés

4/ INTÉGRER LES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES À LA STRATÉGIE LUMIÈRE

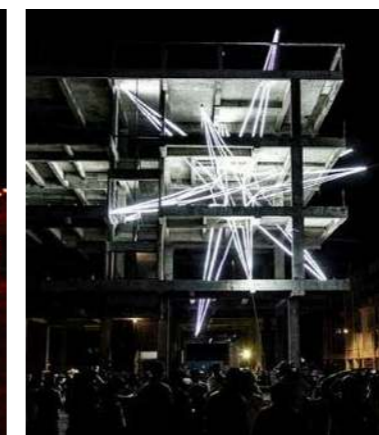
- Assurer une **qualité et une homogénéité de traitement lumineux des rez-de-chaussées**, avec une charte commune de typologie d'éclairage, d'intensité modérée et de température de couleur
- **Faire participer les cœurs d'îlots à la trame noire** avec un éclairage modéré des cheminements et une mise sous détection

5/ ASSURER UNE CONTINUITÉ ET UNE QUALITÉ DE SERVICE DURANT LES PHASES TRANSITOIRES :

- Mettre en place sur certaines zones les ambiances lumineuses définitives
- Assurer un éclairage ludique sur les cheminements ouverts au public temporairement
- Proposer des expérimentations de mise en lumière sur les zones ouvertes au public, en association avec des usages éphémères (zones de pique-nique, jeux pour enfants)
- Mettre en scène les zones en chantier : éclairage des grues et palissades, éclairage des panneaux de chantier



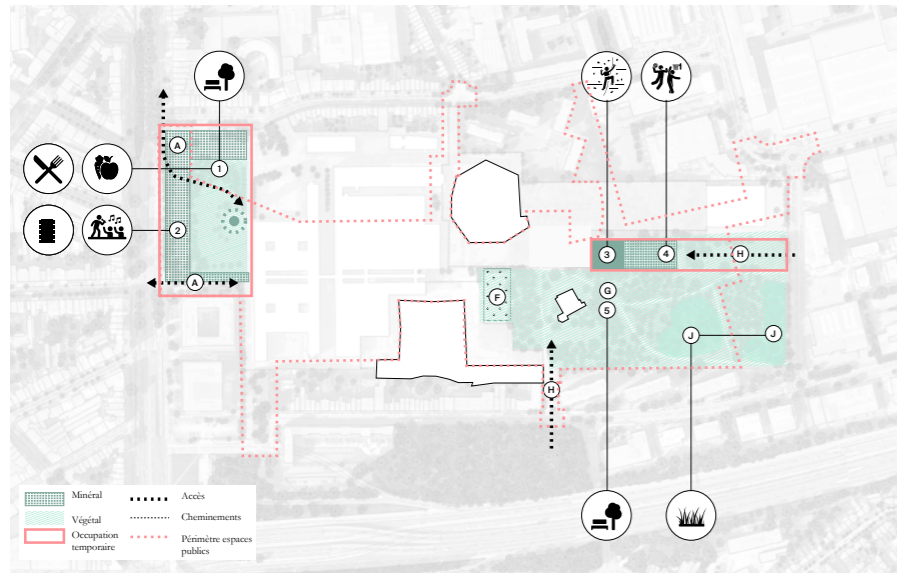
Salons nocturnes et association à des aires ludiques et sportives : éclairage dirigé, projections, blanc et couleurs



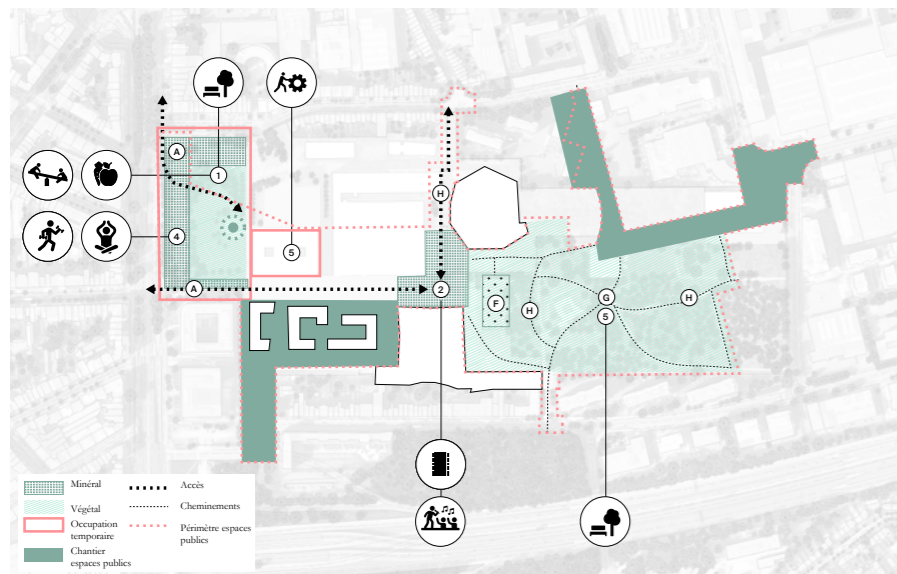
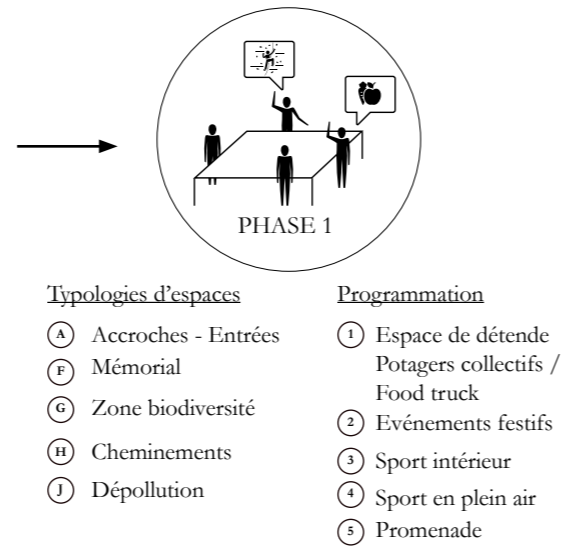
Accompagnement des phases transitoires : éclairage des périmètres de travaux, des édifices en construction ou de structures éphémères

USAGE, ACCESSIBILITÉ ET FONCTIONNALITÉ

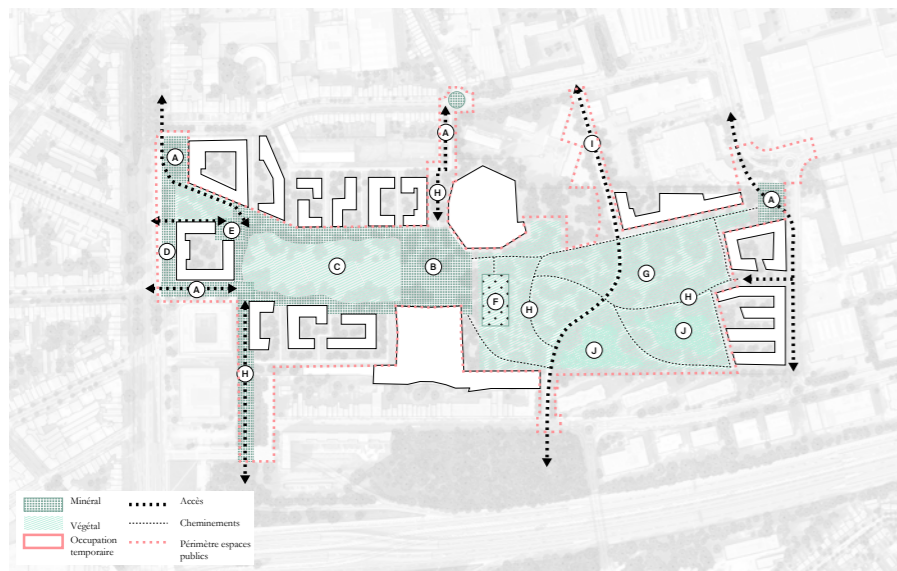
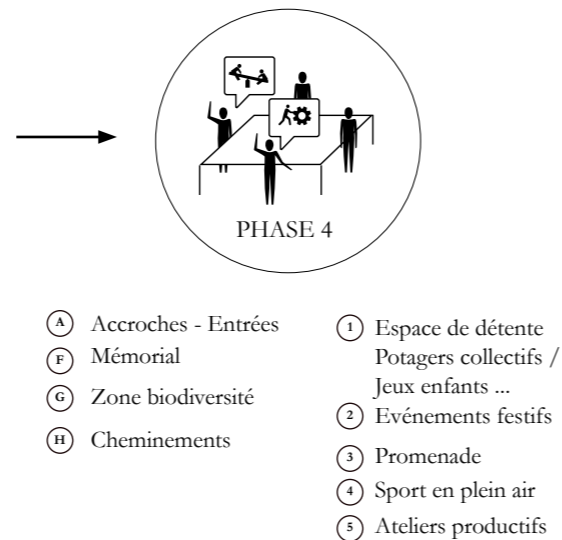
OCCUPATION TEMPORAIRE ET PROGRAMMATION COLLECTIVE



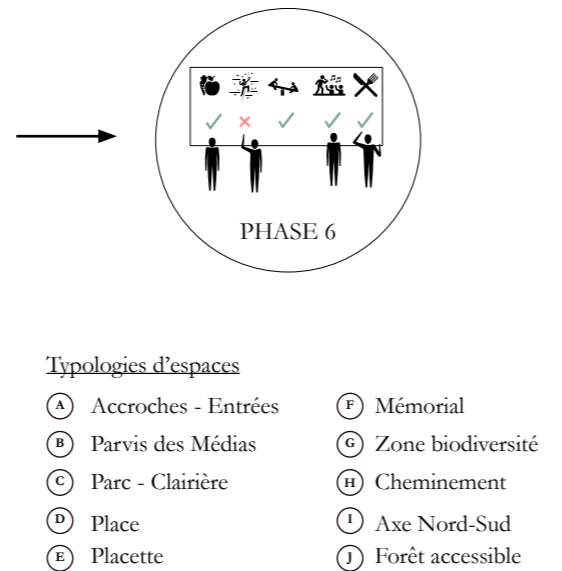
Phase 1 - Début de l'occupation temporaire : analyse des besoins du quartier



Phase 4 - Occupation temporaire : préfiguration d'une programmation définie de façon collective



Phase 6 - Programmation définitive issue des phases temporaires et du processus de consultation citoyenne



UN PARC ÉVOLUTIF

Le projet Mediapark s'inscrit dans une temporalité très longue. En effet, la livraison du projet n'est pas prévue avant 2033. Même si le projet de PAD fixe un certains nombre d'éléments (implantations, gabarits, invariants etc.), ces derniers seront encore amenés à évoluer au fur et à mesure que le projet avance. Nous avons voulu adapter notre approche sur le programme et les usages du parc en fonction de cette spécificité. Nous souhaitons l'aborder comme une opportunité plutôt qu'une faiblesse. Plutôt que de fixer une programmation très en amont, nous aimerions que le parc soit **évolutif** et se construise progressivement, qu'il évolue en fonction des besoins réels des habitants des quartiers aux alentours et des usagers du site.

L'idée serait de donner accès très rapidement au site en aménagement une zone en occupation temporaire. Cette zone permettrait d'expérimenter certains programmes, de tester certains usages qui préfigureraient le programme définitif du parc par la création d'un lieu d'expérimentation. Cela permettrait également de répondre rapidement à un besoin urgent d'espace public dans le quartier. Ce dernier est notamment entouré d'écoles qui ne disposent pas de réels espaces appropriables par les enfants et les jeunes.

La partie Nord-Ouest du site nous est apparue comme la zone la plus pertinente à exploiter vis à vis du phasage du projet (aménagée en dernier). Nous proposons également de laisser accessible en phase 1 les infrastructures sportives existantes dans la partie Est du site, notamment pour accueillir les écoles du quartier. Afin

de pouvoir ouvrir le site rapidement, les aménagement seront simples et peu coûteux. Un gestionnaire sera désigné afin de mettre en œuvre le projet. Ce dernier s'assurera de la sécurité du site. La programmation de l'occupation temporaire sera donc principalement en extérieur. Si le phasage le permet, il serait intéressant d'envisager également une occupation temporaire dans les bâtiments actuels de la RTBF amenés à rapidement se vider, en lien avec la zone Nord-Ouest en plein air. Des liens pourraient également se créer avec l'occupation temporaire des espaces verts occupés actuellement par le Foyer Schaerbeekois. La programmation devra se faire en concertation avec les habitants du quartier et les usagers. L'équipe de projet mettra en place une stratégie de concertation adaptée et ancrée afin que chacun puisse exprimer quels sont les besoins du quartier. Nous proposerons une première liste de programmes et usages qui nous paraissent pertinents. Celle-ci sera complétée, ajustée par les acteurs du quartier. Voici quelques exemples de programmation qui pourraient être proposées et testées :

- Espace de détente, de jeux, de pic-nic etc.
- Zone d'agriculture urbaine
- Espaces sportifs
- Aires de jeux pour enfants
- Esplanade pouvant accueillir des événements festifs (concerts, cinéma en plein air etc.)
- Zones de promenade
- Horeca
- Etc.



Création de modules de jeux avec les acteurs du quartier
Été du Canal de l'Ourcq - Bobigny, France



Structures démontables pour accueillir des événements
Friche Miko - Bobigny, France



Structures démontables pour accueillir des activités
See U - Ixelles



Structures démontables pour accueillir des activités
Molenwest - Molenbeek



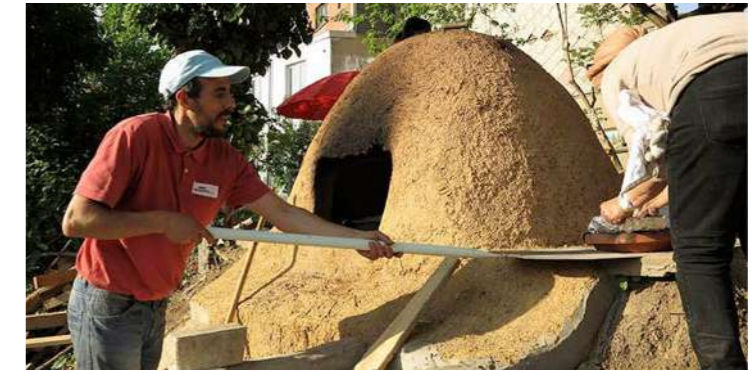
Création de potagers collectifs hors-sol / Prinzessinnengarten - Berlin, Allemagne



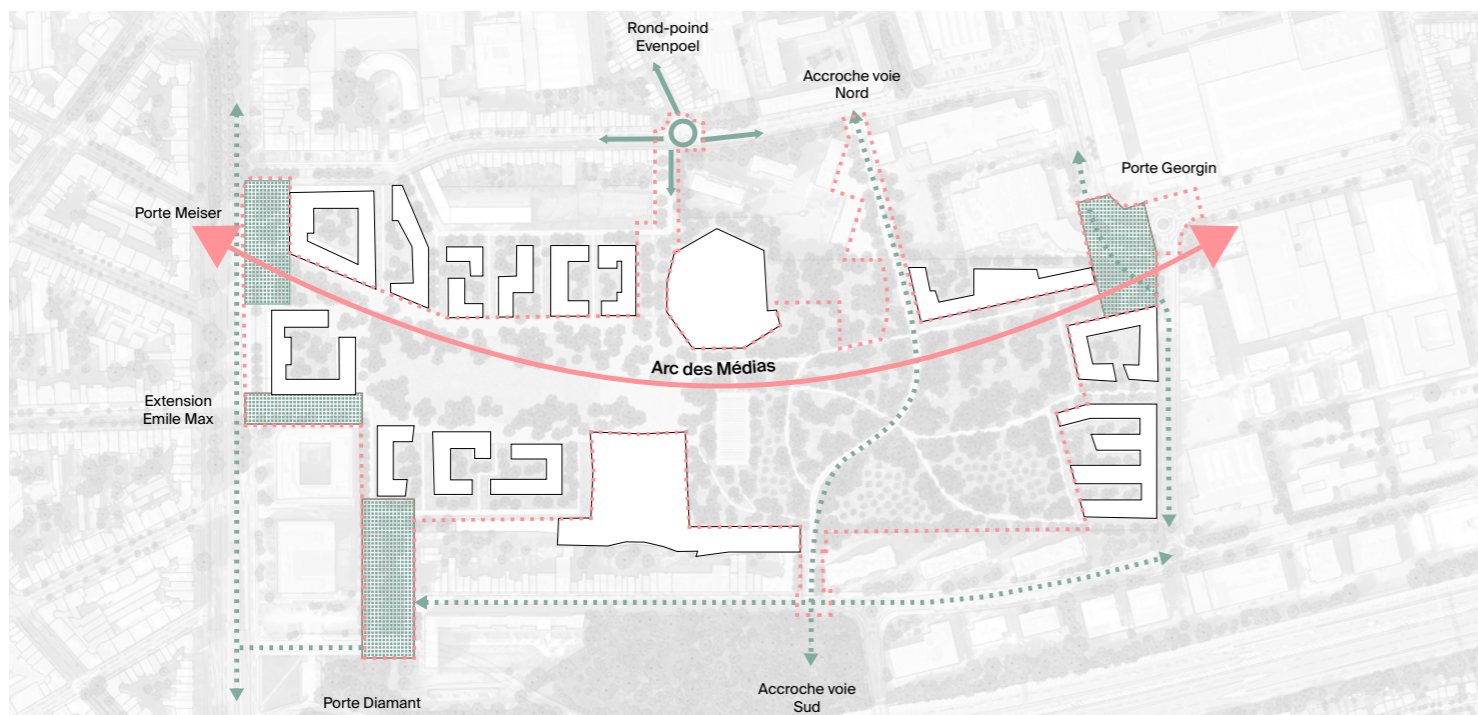
Débitumisation rapide / Aubervilliers, France



Préfiguration de certains usages temporaires dans un programme définitif / Parkfarm - Tour&Taxi, Molenbeek, Belgique



Intensités d'usagers (habitants et employés)



Accroches du site - programmation spécifique

Le processus de concertation nous permettra de connaître les besoins spécifiques du quartier et éventuellement de mettre en relation les acteurs afin de créer des synergies. L'idée est de co-construire un parc et un espace public qui reflètent au mieux ses usagers.

Il s'agira de situer cette occupation temporaire à l'échelle de la Région (vis à vis de Studio Citygate, See U, Circularium, Molenwest etc.) afin d'agir dans une logique de complémentarité voire de prolongation de certaines dynamiques (fin d'occupation à court terme pour Citygate et See U notamment). Nous décrivons la mise en œuvre de cette occupation temporaire de façon plus détaillée dans la partie «Concertation».

UN PROGRAMME ET DES TYPOLOGIES D'ESPACE LIÉS AU CONTEXTE ET AUX INTENSITÉS D'USAGE

Même si une partie de la programmation pourra se définir en concertation avec les acteurs du quartier et plus largement de la ville, il est important d'envisager en amont certains points durs du projet : les limites des espaces et sous espaces du projet, leur typologie, leur matérialité etc. Il est important d'envisager en amont les usages les plus contraignants pour définir, par exemple, certains traitements du sol. Nous analyserons les intensités d'usage potentielles des espaces publics en fonction de leur proximité avec les programmes des bâtiments. Certains usages et programmations seront par exemple définis en fonction de leur interface avec les programmes des rez-de-chaussée (les terrasses, les parvis etc.). Notre équipe de projet devra au cours de la phase de conception proposer plusieurs scénarios pour permettre d'orienter les choix de la maîtrise d'ouvrage.

A ce stade, nous avons déjà qualifié certaines grandes zones du projet. Nous avons également identifié les espaces qui seront soumis à des usages plus ou moins intenses (en fonction des programmes proposés dans le PAD à ce stade):

A/ Les accroches et entrées du site

Une attention particulière devra être accordée aux entrées du site. Ces zones devront faire le raccord entre le parc et la ville : intégration des abords, connexion avec les espaces publics existants, connexion vers le futur tram, requalification des carrefours et giratoires (notamment Georgin, Emile Max, Rond-point Evenepoel), création d'une accroche, d'une traversée

Nord/Sud etc.

B/Le Parvis des Médias

Cette zone sera la plus fréquentée du site puisque cette place sera le parvis de la RTBF et de la VRT. Elle devra être aménagée de telle sorte à pouvoir accueillir plusieurs usages : séjour, événements festifs etc.

C/ Le parc, la clairière

Cette grande pelouse entourée d'une lisière d'arbre s'inspire des espaces que l'on peut retrouver dans le Bois de la Cambre. C'est un espace multi-usage.

D/ Les places

Certains bâtiments du périmètre du PAD sont implantés de manière à créer des reculs, des parvis etc.

E/ Les placettes

Dans la même optique, certaine implantation de bâtiment créent des sous espaces d'échelle plus locale.

F/Le mémorial

Les abords du mémorial seront à aménager afin de le mettre en valeur.

G/ Les zones boisées

Cette partie du parc sera gérée par Bruxelles Environnement. Elle sera en partie non accessible (zone boisée naturelle).

H/Les cheminements

Le cheminement permettront de relier les différents espaces du projet. Leur typologie et leur matérialité s'adapteront en fonction de leurs usages et de leur fréquentation.

I/ L'axe Nord-Sud

Cet axe qui deviendra une voie bus permettra de créer une perméabilité à travers le site.

Certaines zones du parc seront dédiées à des usages précis : aires de jeux, aires de pic-nic, belvédère etc. D'autres espaces ne seront pas affectés à un usage précis : grandes pelouses, forêt sauvage.

VUE D'ENSEMBLE DURABILITÉ

UN PROJET PENSÉ SUR UN TEMPS LONG

Le concept du projet sera mis en œuvre sur le temps long, en fonction des disponibilités des terrains, des démolitions et constructions, et de la gestion des pollutions relevées sur le site. Il est donc essentiel de penser le projet par phase, et d'assurer que les phases soient spatialement cohérentes et flexibles afin de :

- 1/ Accommoder l'obtention progressive de la maîtrise foncière (en fonction des démolitions, mais également contractuellement), et les timings et moyens de chaque acteur impliqué (Bruxelles Environnement par exemple) ;
- 2/ Maintenir de toute temps des zones refuges pour la biodiversité, par un découpage précautionneux des zones d'intervention en fonction des habitats présents, et une anticipation des futures zones de chantier (préparer en amont les zones de refuge) ;
- 3/ Permettre la dépollution des sols, en fonction de la stratégie de gestion des risques définie pour le site et en fonction du temps que prend chaque type d'intervention (excavation et remblais en terres propres, phytoremédiation...)
- 4/ Assurer que les eaux de pluie tombant sur chaque surface minéralisée puissent être infiltrées ou temporisées à proximité immédiate, tout du moins sur la zone concernée par la phase, afin de ne jamais dépendre d'aménagements futurs ;
- 5/ Anticiper les raccordements nécessaires (notamment l'éclairage) et assurer l'alimentation des différentes zones dès leur aménagement ;
- 6/ Garantir l'accessibilité autant pour les usagers du site (employés de la RTBF et de la VRT dès les premières phases, puis futurs habitants), que pour le chantier (assurer des accès sécurisés, hors des zones déjà aménagées) ;
- 7/ Anticiper les zones nécessaires au stockage sur les emprises spatiales mêmes de chaque phase (terres excavées, stockages et zones vie du chantier...), en évitant au maximum les nuisances pour les usagers des zones déjà aménagées ;
- 8/ Assurer l'entretien des différentes zones, et limiter au maximum les risques de dégradation ;
- 9/ Permettre au plus tôt d'ouvrir le site à des usages variés. Les aspects techniques de ces éléments sont détaillés ci-après.

Mediapark :

Un maillon essentiel de biodiversité dans la chaîne des parcs bruxellois



BIODIVERSITÉ

UNE ZONE ÉCOLOGIQUE CENTRALE

Les 9 hectares de surface végétalisée du site Mediapark offre une occasion unique de renforcer le Réseau Ecologique Bruxellois. Actuellement considéré comme une zone de liaison, le site présente néanmoins un potentiel de développement important de par sa proximité avec différentes zones écologiques centrales (rayon de 2km) : au sud du parc et de la friche Josaphat, des cimetières de Bruxelles et Schaerbeek et du futur parc paysager métropolitain du site de la Défense, au nord des Parcs du Cinquantenaire, Georges Henri, de Roodebeek du Val d'Or. Les aménagements et la future gestion du site Mediapark doivent donc être envisagés en concertation avec Bruxelles Environnement, afin de non seulement renforcer les liaisons écologiques à l'échelle de la Région mais également permettre à Mediapark de déployer son plein potentiel de zone refuge .

UN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Les principales essences présentes sur le site Mediapark sont représentatives des peuplements pionniers et secondaires : robiniers, ailantes, bouleaux, saules, frênes, cerisiers, érables... Quelques 20.500 arbres, d'un âge moyen estimé à 55 ans, ont été dénombrés. L'inventaire botanique révèle la présence d'une flore typique de milieux riches et frais. Une orchidée protégée, typique des fonds de vallées boisées, a notamment été observée en 2011 : la Listère ovale.

L'analyse des essences présentes sur le site met en avant un potentiel biologique élevé, confirmé par la présence d'une faune de grand intérêt. En effet, la présence de petits et moyens fruitiers (aubépine, sureau noir, cerisier, merisier), associée à celle de grands arbres (hêtre, chêne, frêne), offre une combinaison idéale de ressources alimentaires, abris et cavités pour la faune.

De nombreuses espèces d'intérêt sont présentes sur le site ou ont été observées aux alentours immédiats :

- Espèces « objectif » Natura 2000 : Autour des palombes, Bécasse des bois, Bondrée apivore, Faucon pèlerin, Fouine, Grande aigrette, Hirondelle rustique, Lérot, Pic noir
- Autres espèces d'intérêt régionale et communautaire : Bergeronnette des ruisseaux, Ecuréuil roux, Martinet noir, Moineau domestique, Rougequeue noir, Pipistrelle ;
- Espèces exotiques : Ailante, Bernache du Canada, Buddléa, Cerisier tardif, Chêne rouge d'Amérique, etc.



Listère ovale



Lérot



Pic noir



Bergeronnette des ruisseaux

Plusieurs de ces espèces bénéficient d'une protection stricte renforçant l'intérêt biologique du site Mediapark.

NOUES ET ZONES HUMIDES

La présence de milieux humides dans les différentes zones du projet est propice au développement d'une faune et d'une flore complémentaires à celles observées dans les parcs, jardins et forêts urbaines : haltes migratoires et lieu de reproduction/nidification pour les oiseaux, lieu de reproduction et de développement pour de nombreux amphibiens et insectes, etc. Noues, prairies humides, mares, la flore abonde également dans ces milieux inondés temporairement ou de manière permanente : Cardamine des prés, Carex, Iris jaune, Massette, Populaire des marais, Roseau commun, Rubanier, etc. Les bourbiers (dépressions humides sans végétation) peuvent être utiles à différentes espèces : création des nids d'Hirondelles et abreuvement des papillons.

TRAME NOIRE

La trame noire se définit comme un ensemble de réservoirs de biodiversité connectés entre eux (milieux aquatiques, humides, boisés, ouverts) par des corridors écologiques dont l'obscurité est suffisante pour la mobilité des espèces nocturnes, ainsi que pour la chasse et la reproduction.

La lumière artificielle peut avoir de nombreux impacts sur la biodiversité. Elle peut causer chez les plantes des perturbations dans l'apparition et la disparition du feuillage et de la floraison, l'impact sur les insectes pollinisateurs nocturnes peut aller jusqu'à une absence de pollinisation des parties florales. Concernant les animaux nocturnes, la lumière artificielle exerce un pouvoir d'attraction ou de répulsion, ce qui cause l'isolement ou la désorientation de ceux-ci.

Dans le cadre de ce projet, il nous paraît indispensable de



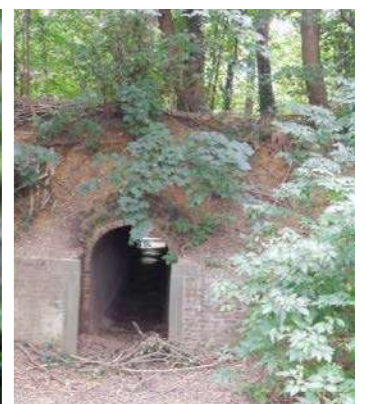
Noue urbaine



Sentier forestier



Arbre à cavité



Voûtes existantes

conserver certaines parties boisées sans éclairages pendant une grande partie de la nuit (trame noire), ou avec des luminaires au faisceau dirigé uniquement vers le sol et muni de détecteurs et temporisation (trame grise). Pour la trame grise, on peut mettre en place des LED 2000 K ou de couleur orangée : en adaptant leur sensibilité pour qu'ils ne se déclenchent pas au passage d'un animal.

GESTION DES SOLS

La gestion des sols sera un élément essentiel dans la prise de décision. Plusieurs pollutions ont en effet été relevées sur le site. Sur base des données à notre disposition, il apparaît qu'une pollution en huiles minérales C10-C40 ait été relevée à proximité immédiate de la crèche. Elle devra faire l'objet d'un assainissement.

D'autre part, des mesures de gestion du risque seront a priori requises pour les pollutions en métaux lourds mesurées au niveau des différentes buttes. L'étude de risque d'ABV conclut en effet à l'existence d'un risque humain pour l'utilisation concrète actuelle du site (risque lié aux concentrations élevées mesurées pour le plomb). La nature des mesures à prévoir sera définie dans le projet de gestion du risque (PGR). Nous proposons de collaborer étroitement avec l'auteur du PGR afin d'aligner ces interventions aux phases d'aménagement. Nous nous sommes basés pour l'estimation budgétaire sur une approche traditionnelle (excavation, évacuation, remplacement par des terres propres), mais des mesures moins coûteuses et plus aisées pourraient être discutées avec l'auteur de l'étude (pose d'un géotextile anti contaminant et d'une couche de terre propre, phytoremédiation...).

Dans le cadre du projet, nous serons bien entendu en mesure de conseiller Beliris sur l'application des mesures prévues par le PGR / PA dans le cadre de la mise en œuvre de projet de

réaménagement du site. Pour les zones non concernées par des pollutions, nous tenterons d'assurer un équilibre déblais/remblais le plus parfait possible afin de limiter :

- L'impact sur la biodiversité (abattage d'arbres, destruction d'habitats...)
- Les coûts
- Le charroi de chantier
- Le stockage de terres sur site

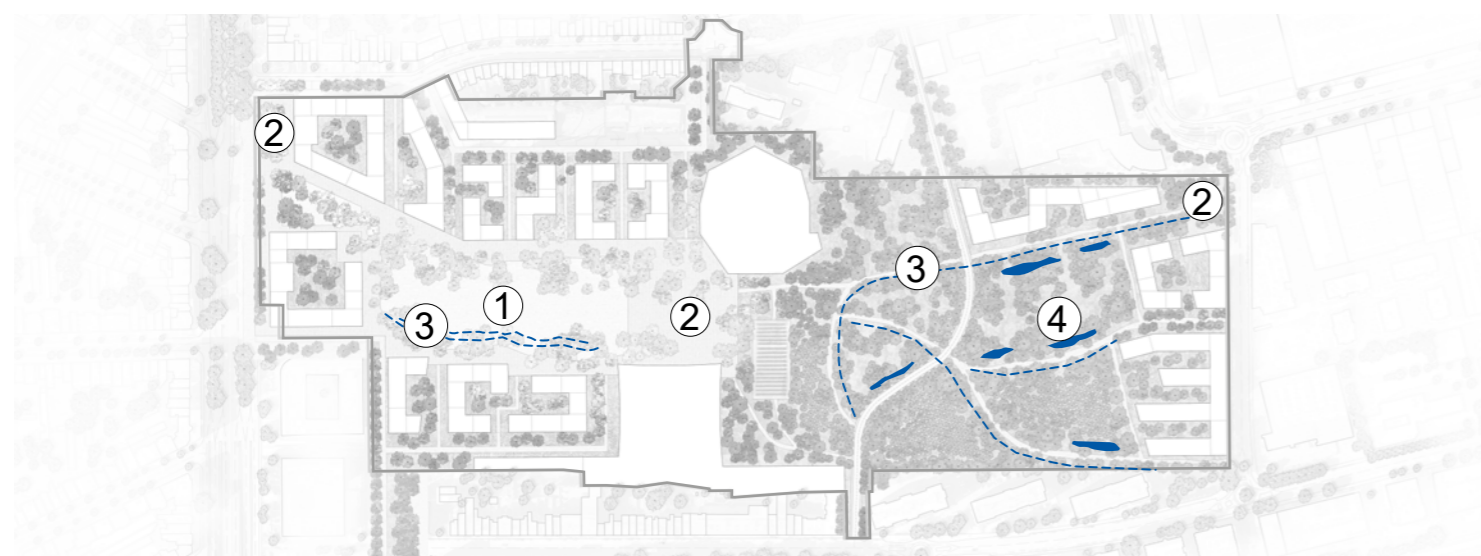
Cet équilibre sera calculé sur base d'un modèle 3D du site, issu du levé topographique, et des niveaux prévus dans le cadre du projet.

GESTION DE L'EAU

Le site est favorable à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux de pluie, et c'est dans cette direction que va l'étude préliminaire de Vivaqua. Le site se situe dans des limons sableux, assurant une bonne perméabilité de 41 à 171 mm/h. la nappe est profonde, permettant l'infiltration. Avant toute étude

ou poussée, nous compléterons les essais disponibles pour définir les mesures envisageables sur l'ensemble du site. La présence des argiles de Maldegem sur le plateau à l'est pose question, ces argiles étant potentiellement moins perméables. Nous prendrons également en compte la topographie existante du site et toute future modification déjà connue. Le site présente à l'heure actuelle une topographie en U aplati avec un plateau bas au centre du site et un plateau haut à l'est.

Chaque mesure de gestion de l'eau sera analysée en fonction du phasage du chantier, afin d'assurer que les eaux des surfaces minéralisées pourront être infiltrées à proximité, et sans dépendre de phases futures d'aménagement. Nous étudierons les nivellements, prévoirons des noues végétales (ou autre système de temporisation) le long des chemins et du parvis, et étudierons la nécessité de prévoir une voirie stockante pour la voie bus. Les dispositifs seront choisis en collaboration étroite avec les experts biodiversité afin qu'ils s'inscrivent pleinement dans la trame bleue du site, et soutiennent la biodiversité en place.



DÉMINÉRALISER *Parc de Woluwe Bruxelles*



REVÊTEMENT PERMÉABLE *Drai Echelen (ref MDP)*



NOUES PAYSAGÈRES *Fribourg Quartier Vauban*



ZONES HUMIDES *Scharnhauser Park Stuttgart*



RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

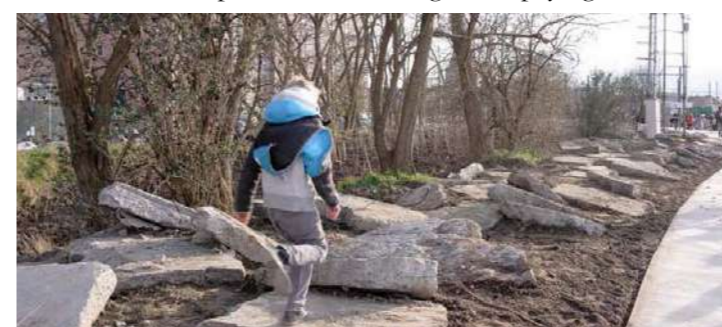


Klinkers en terre cuite de réemploi : couleur claire ou foncée

Pavés de réemploi avec joints en herbe Pavés de réemploi sciés et non-sciés

UNE GESTION RESPONSABLE DES SURFACES MINÉRALISÉES EXISTANTES

Le projet prévoit un « désasphaltage » conséquent du site, mais ceci se fait de manière réfléchi : certaines surfaces asphaltées comme le parking nord-est et nord-ouest sont maintenues et complétées localement par du pavement de réemploi, et deviennent les lieux de rencontre publics de la phase 1, évitant de ce fait une production inutile de déchets. Une attention particulière est aussi portée au recyclage optimal de l'asphalte lorsqu'il doit être évacué (par analyse de la teneur en goudron). Le pavement temporaire installé pour la phase 1 sera quant à lui réutilisé dans l'aménagement des voiries et places définitives. Des fragments de béton issus des travaux de démolition des revêtements ou bâtiments sur site pourraient aussi trouver une place dans l'aménagement paysager.



Site Spoor Oost à Anvers, Tecnum et Rotor

RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX SUR SITE

Une série de matériaux présents sur site peuvent être réutilisés : pavés, bordures, éléments d'aménagement paysager, etc. Un inventaire détaillé des réutilisables sera réalisé et ces matériaux seront réintégrés au maximum dans le nouveau projet, ou remis en filière. Le langage esthétique du nouveau projet a été pensé pour permettre une intégration importante de matériaux de réemploi.

NOUVEAU REVÊTEMENTS DE SOL : 90% DE MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI

Le projet prévoit que les nouveaux revêtements de sols soient réalisés au moyen d'un pavage réalisé en matériaux de réemploi. Vu les surfaces nécessaires, celui-ci sera principalement sourcé dans les filières de réemploi. Une série de produits de réemploi stables et facilement accessibles sur le marché seront proposés à la maîtrise d'ouvrage : différents types de pavés en pierre, briques de rue en terre cuite (« klinkers ») de différentes teintes. Ces types de pavement offrent de nombreux avantages : il s'agit d'un matériau non seulement réutilisé mais aussi réutilisable, et permettant aussi de prévoir des zones perméables. Une attention particulière est portée au mode de mise en œuvre pour garantir la démontabilité et, pour certaines zones, la perméabilité.

ARBRES ABATTUS TRANSFORMÉS EN DISPOSITIF DE JEU

Le projet prévoit le maintien de certains arbres, mais d'autres devront être abattus pour les besoins de la dépollution ou de l'aménagement des nouvelles voies et places. Une sélection de ces troncs seront maintenus sur site et transformés en dispositifs de jeu (voir références) ou en habitats pour la faune.

MOBILIER URBAIN : PETIT APPEL À PROJET ADRESSÉ AUX ARTISANS LOCAUX

Nous voulons proposer à Beliris de sortir du marché principal de travaux certains éléments, par exemple les pavillons temporaires de la phase 1 à 5 du Square des Médias, ainsi que les bancs, tables et attaches vélo de l'aménagement définitif. Nous proposons d'en confier la conception et la réalisation à une ou des initiatives locales, via un petit appel à projet dédié. Celui-ci pourrait demander que ces équipements soient réalisés au départ de matériaux de réemploi. Ceci nous semble une façon intéressante d'intégrer le tissu économique ou associatif dans le projet.



Bois réutilisé pour jeux d'enfants



Mobilier urbain par Recyclart

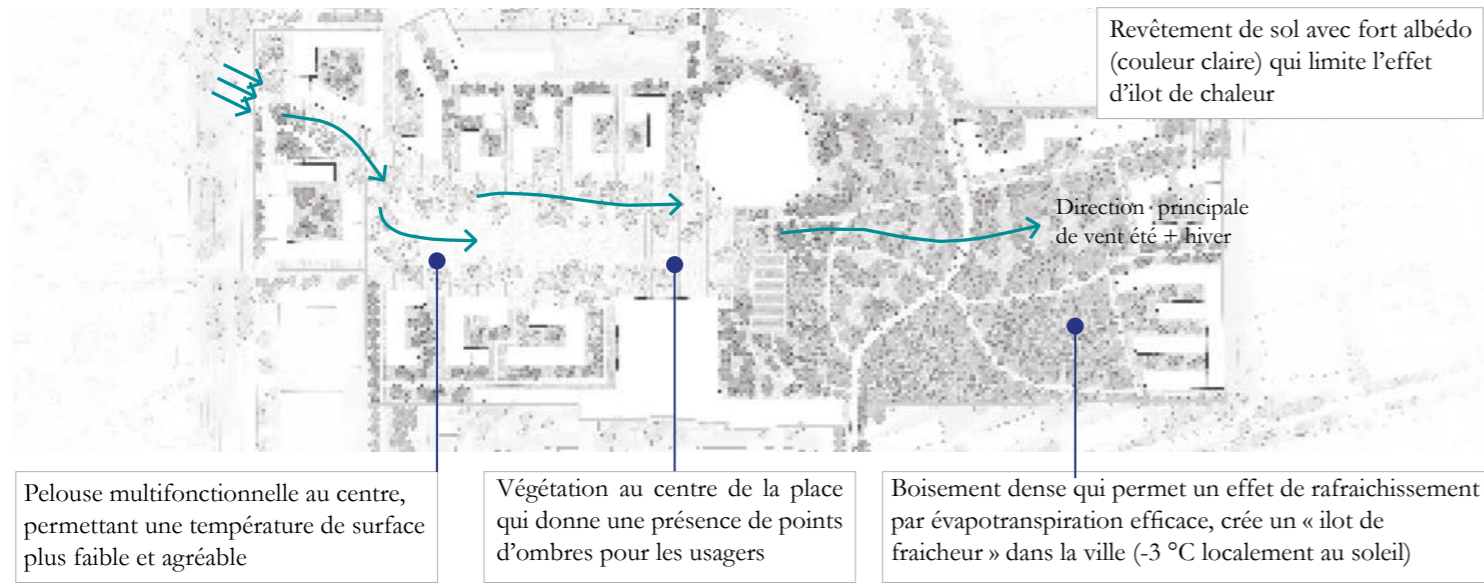


Attache vélo/ancienne main courante



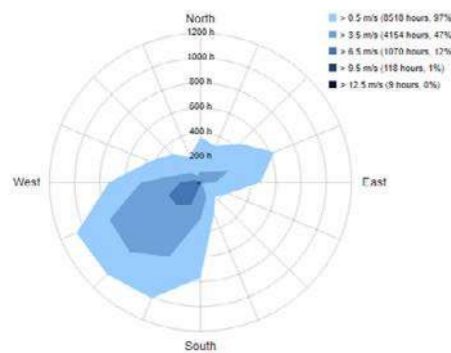
Serre de réemploi, Tour et taxi

CONFORT CLIMATIQUE

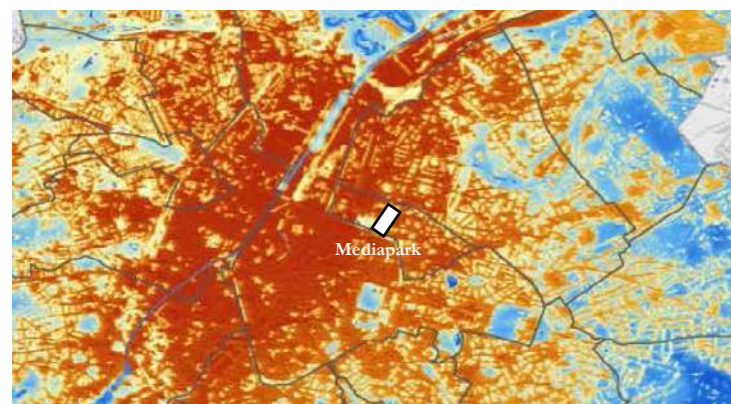


RÉDUIRE LES ILOTS DE CHALEUR

La requalification et le redéveloppement du site Mediapark présente d'importants enjeux environnementaux : lutte contre les îlots de chaleur, utilisation rationnelle des ressources (eau, matériaux) et préservation et renforcement de la biodiversité existante, qu'il convient d'aborder en concevant avec le climat et ses identités locales. L'îlot de chaleur urbain est une élévation locale de la température (maximales diurnes et nocturnes) surtout remarquable en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines. Ses causes sont diverses : mauvaise circulation des vents dans la ville causant une stagnation de la chaleur, trop forte présence de revêtements de sol sombres qui absorbent le rayonnement solaire et le transforment en chaleur, ainsi que trop peu de surfaces végétalisées (végétation, points d'eau) qui participent au rafraîchissement passif via évapotranspiration et évaporation.



Direction principale des vents en été et en hiver



Enjeux de température autour du site (Bruxelles Environnement)

Situé en légère périphérie du cœur historique de Bruxelles, le site possède un potentiel unique de lutte contre l'îlot de chaleur urbain de la ville de Bruxelles, en devenant un « îlot de fraîcheur », véritable point de rafraîchissement dans la ville. Le site est composé de deux parties : à l'Est se trouve une « forêt urbaine » et à l'Ouest, une « place urbaine ». La forêt urbaine, très dense et ce, dès la première phase de requalification du site, sera un authentique « poumon vert » dans la ville. En plus de fournir des points d'ombres agréables pendant l'été, l'abondante végétation (arbres, arbustes, noues, sol végétal...) permettra de rafraîchir la température extérieure par évapotranspiration pendant les périodes les plus chaudes, et de faire ainsi office de véritable « îlot de fraîcheur » dans la ville.

GESTION DES CHANTIERS

Une gestion intelligente des chantiers, soucieuse des nuisances qu'ils peuvent induire pour les usagers, la biodiversité, la qualité de l'air..., est primordiale sur un tel site, amené à évoluer sur le temps long. Ces nuisances devront être, dans l'ordre de préférence, évitées, minimisées, et compensées. Ces nuisances seront principalement de deux ordres : 1/ Celles liées à la mobilité, elles-mêmes étroitement liées à la sécurité et la vie économique et sociale (accessibilité réduite, notamment pour les PMR, congestion, report de trafic et de stationnement, risques plus élevés d'accidents...)

2/ Celles liées à l'environnement (bruit et émissions CO2 venant des machines de chantier, poussières, déchets, écoulements d'eaux de lavage, pollution lumineuse à cause des éclairages puissants... nuisances induisant des perturbations pour la faune et la flore présente sur le site, et des risques de pollution du sol).

Outre le phasage des différentes interventions, nous travaillerons dès les esquisses sur :

- Les techniques d'exécution, afin de limiter la durée des chantiers (par exemple en optant autant que possible pour la préservation de l'existant, en privilégiant des éléments préfabriqués, etc.) ;
- Une charte de chantier vert, à inclure dans les futurs documents de marché travaux.

Cette charte reprendra apportera une série de solutions pour réduire ces risques. Elle sera élaborée en lien avec le phasage de l'aménagement et en concertation avec les acteurs, afin d'y inclure entre autres le choix des techniques à favoriser, les heures de travail, les modalités de réemploi sur place, et les évacuations nécessaires. Elle sera ensuite incluse dans le cahier des charges rédigé pour la mise en adjudication, afin d'assurer l'engagement de l'entrepreneur sélectionné vis-à-vis des

objectifs fixés et actions définies.

De manière globale, nous proposons une approche sur un tableau de suivi afin, tout au long des chantiers, d'identifier les risques, évaluer leur importance, identifier les acteurs clés, fixer des objectifs, identifier les sources de données, définir et planifier des actions (par exemple : boucles de circulation, protections acoustiques, limitation de la puissance des engins, plages horaires, bacs de rétention, points de collecte, mesures de protection des arbres, ...), définir des indicateurs de suivi, et suivre la mise en œuvre de ces actions.

GESTION DES CONCESSIONNAIRES

Le défi sera ici d'assurer la disponibilité des raccordements nécessaires sans avoir l'entière maîtrise foncière dès le début du projet. Les phases impétrants interviennent en effet traditionnellement en amont des chantiers d'aménagement. Ici, certaines zones devront être raccordées sans avoir encore la maîtrise des zones alentours. Nous établirons tout d'abord un plan précis des réseaux existants sur et autour du site. Les abords du site, construits sont en effet complètement raccordés. L'objectif sera donc, en concertation avec les concessionnaires présents, de définir les zones de raccordement envisageables, et de coconstruire le phasage du chantier en fonction des phases d'aménagements, de la disponibilité foncières et des ressources de chaque concessionnaire.

GESTION DES ACCÈS

Un nombre important de chantiers divers (impétrants, bâtiments, espace public, espaces verts, voiries...) menés par un grand nombre d'acteurs prendra place sur le site sur le temps long. Nous établirons et maintiendrons pendant toute la durée du projet une vue détaillée des différentes interventions, afin de les coordonner et assurer leur cohérence spatiale.

Cet effort est essentiel pour plusieurs usages :

- Les usagers du site : la RBTF et la VRT emploient à elles deux 4135 employés (2010-2011), venant quotidiennement sur le site, et en majeure partie en voiture (en moyenne 2250 véh./jour). A cela s'ajoutent les livraisons quotidiennes, estimées à 80 véhicules par jour. Ces véhicules doivent pouvoir accéder aux différents parkings tout au long de l'aménagement des espaces publics et des espaces verts, en limitant au maximum les flux parasites et le stationnement sauvage. Outre les usagers motorisés, les employés se déplaçant en transport en commun, en vélo ou à pied doivent bénéficier de tout temps de cheminements adéquats, confortables et accessibles PMR, et ce malgré les emprises chantier.
- Les chantiers : les chantiers impliquent des flux importants, que ce soient les véhicules des ouvriers, les sous-traitants, ou le charroi lourd. Des zones de parking et de livraison précises devront être définies, autant que possible hors des zones déjà aménagées afin de limiter les dégradations. Les plans de circulation du charroi lourd prendront également en compte la présence de rues résidentielles dans lesquelles ce trafic n'est pas souhaitable, et la sécurité routière.
- Les services de secours : au fur et à mesure de l'ouverture du site au public, de la construction des bâtiments, et de l'organisation d'évènements, devront être anticipés les accès à prévoir et maintenir pour les services de secours. Ce travail se fera dans le cadre de la préparation de l'étude sécurité incendie, dont la mise en œuvre sera vérifiée tout au long du projet, notamment en phases chantier. Cette étude sera également adaptée en fonction de l'évolution du site. Concrètement, nous définirons en phase avant-projet un plan de mobilité valable pour la situation définitive. Ce plan reprendra les accès aux différents bâtiments et parkings, la hiérarchie viaire, les

cheminements privilégiés pour les modes actifs, y compris PMR, et la localisation des arrêts de transport en commun et des points d'échanges intermodaux (arrêt bus-tram par exemple).

Pour chaque phase, nous adapterons ce plan en fonction des zones accessibles et des zones en chantier. Ce travail servira à préparer les demandes d'autorisation de chantier, et se fera en coordination avec Bruxelles Mobilité en cas de mise en œuvre d'une zone d'hyper-coordination.

GESTION ET ENTRETIEN

Parallèlement à la conception de l'avant-projet et sur base des options choisies sera constitué le plan de gestion et d'entretien de la place. Complété tout au long de la mission, jusqu'à la réception définitive, il aidera Beliris et les différents acteurs concernés à organiser et opérer les opérations d'entretien nécessaires, contribuant ainsi à la durabilité de l'aménagement. Outre les matériaux, ce plan s'adressera également au mobilier urbain choisi et aux équipements (bornes électriques, etc.).

GESTION ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La vision globale du projet est de maintenir et de créer des zones inaccessibles au public (talus arborés, zone de quiétude pour la biodiversité), tout en ouvrant le site au public. Les cheminements et ouvertures renforcent la richesse préexistante du site en diversifiant les micro-habitats naturels. La création d'une clairière, couplée à la densification des talus et des lisières offriront des refuges particulièrement favorables à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères.

Cette vision ne peut être atteinte qu'en respectant un phasage strict, notamment en termes de gestion phytosanitaire et de dépollution, afin de préserver la biodiversité du site et maintenir un massif forestier de grande taille, mature et fonctionnel.

Il est recommandé d'apporter une attention particulière aux aspects suivants :

- Maintien des chênes et autres arbres à cavité qui représentent des habitats pour de nombreuses espèces ;
- Maintien des frênes résistants à la charlarose du frêne, car l'essence présente un grand intérêt pour de nombreuses espèces ;
- Gestion des déchets en circuit fermé afin de maintenir une quantité suffisante de tas de branches et de bois mort ;
- Maintien de bois mort dans la couronne des arbres ;
- Gestion des tranchées longeant le bas des talus et des passages voutés en brique en faveur des chauves-souris ;
- Gestion des Robiniers faux-acacia, essence exotique robuste qui a la faculté de fixer les sols pentus, sur les buttes
- Création de zones refuges temporaires pour la faune durant les opérations de dépollution ;
- Création de lisière diversifiée, avec une densité et hauteur adaptée ;
- Gestion minimaliste des zones « 100% biodiversité ».